

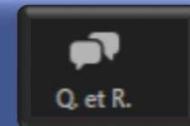


BIENVENUE À TOUS

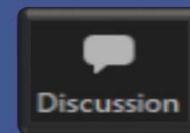


LE WEBINAIRE « COMMENT AMÉLIORER LE LIEN VILLE-HÔPITAL EN PÉRINATALITÉ DANS LES YVELINES ? RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE ! » VA DÉMARRER DANS QUELQUES INSTANTS...

Pour toutes vos questions liées à la thématique Périnatalité



Pour toute discussion (hors questions)



Pour information, ce webinaire est enregistré  REC

WEBINAIRE DÉPARTEMENTAL

17 OCTOBRE 2023

AMÉLIORER LE LIEN VILLE-HÔPITAL EN PÉRINATALITÉ DANS
LES YVELINES : RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE !





AU PROGRAMME

01
CONTEXTE

02
RETOUR SUR L'ENQUÊTE ET ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

03
ACTIONS DÉPARTEMENTALES

04
PROJET PARCOURS PÉRINATALITÉ

05
PISTES D'AMÉLIORATION

01

CONTEXTE

CONTEXTE



Continuité des recommandations du rapport de la commission des 1000 premiers jours de septembre 2020



La périnatalité est une des 2 priorités thématiques régionales du Projet Régional de Santé de l'ARS Ile de France 2023 - 2028



Evolution de l'accompagnement des sorties de maternité par l'Assurance Maladie

80% des femmes en France accompagnées par un PS en sortie de maternité en 2021

Evaluation externe PRADO 2021: Importance de la visite à domicile en sortie d'hospitalisation

Evolution du parcours périnatalité

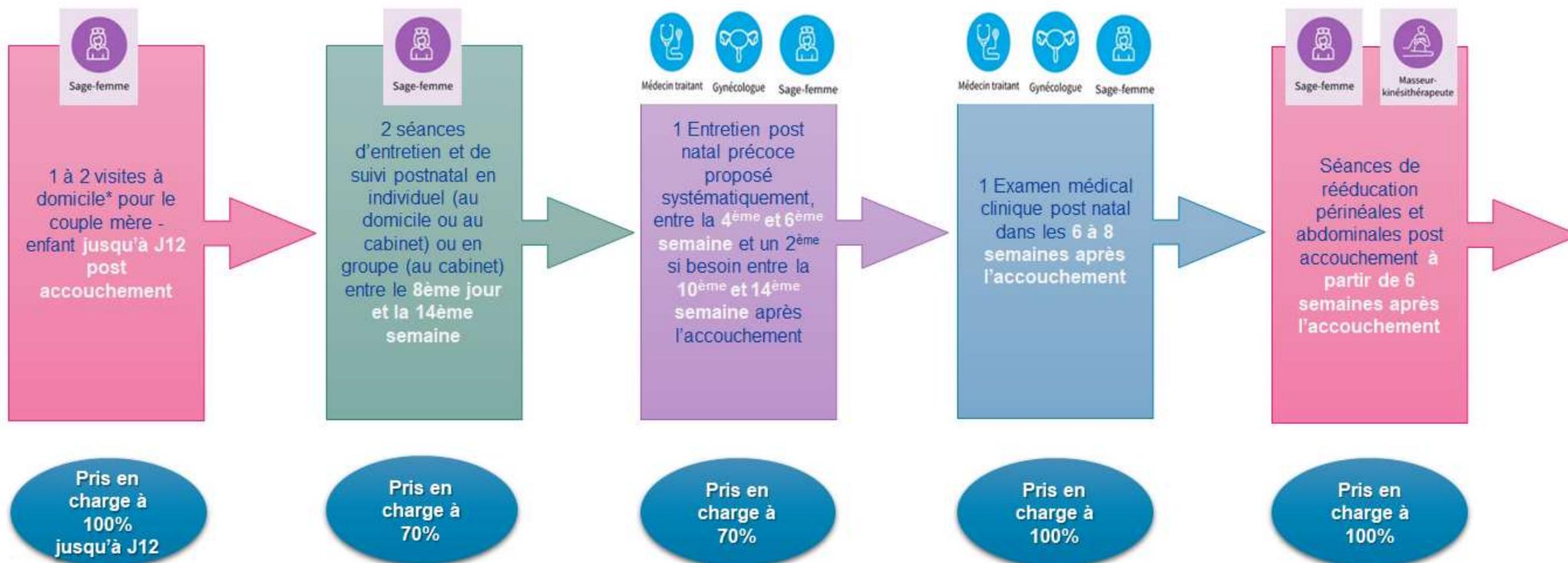
Renforcement de la place de la Sage-femme dans le parcours maternité et revalorisation significative de l'activité libérale

Parcours périnatalité étoffé: création d'actes et nouveaux actes obligatoires



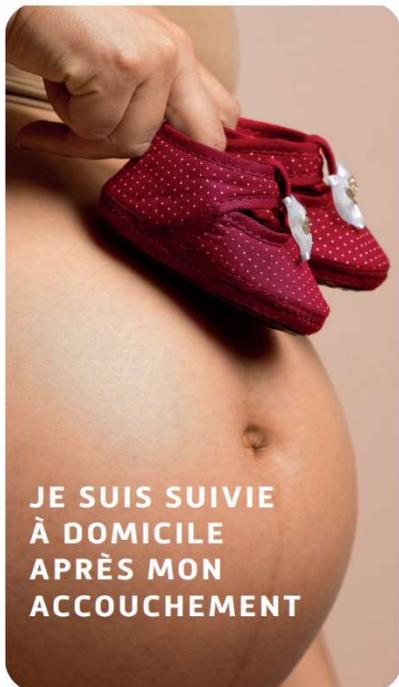
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

UN PARCOURS MATERNITÉ VALORISÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE , NOTAMMENT DANS LE SUIVI POST-NATAL

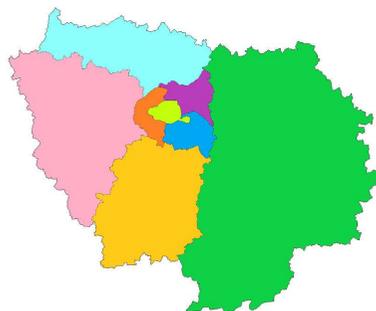


* Si sortie précoce: RDV avec une Sage-femme dans les 24h après la sortie de maternité.
 Si sortie standard: RDV avec une Sage-femme dans les 48h après la sortie de maternité.
 Des visites supplémentaires peuvent être réalisées en fonction des éléments médicaux à surveiller et/ou des besoins du couple mère-enfant.

LE TAUX DE SUIVI À 7 JOURS PAR UNE SAGE-FEMME EN ILE DE FRANCE EN 2021

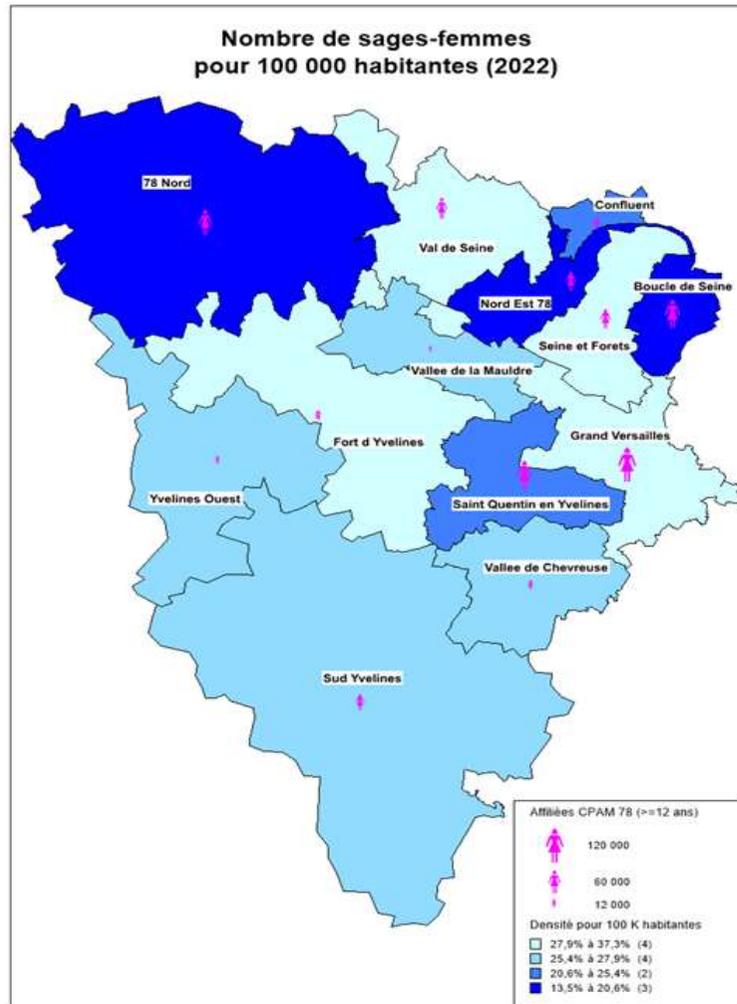


ACCOCHEMENT
APRÈS MON
À DOMICILE



Département de l'établissement	Nombre d'accouchement en 2021	Taux de suivi à 7 jours par une sage-femme
75	38 954	61,6%
77	13 625	73,8%
78	15 628	57,0%
91	13 623	80,7%
92	23 137	66,9%
93	19 910	48,9%
94	18 231	59,9%
95	18 703	50,2%
Ile-de-France	161 811	61,5%

OFFRE DE SOINS SAGES-FEMMES – DÉPARTEMENT DES YVELINES DONNÉES 2022



CPTS	Effectifs sages-femmes	Densité sages-femmes	Effectifs gynécologues	Densité gynécologues
CPTS 78 Nord	10	5,8	11	6,4
Projet Saint Quentin en Yvelines	22	9,9	21	9,5
Projet Vallée de Chevreuse	4	10,9	0	0,0
Projet Vallée de la Mauldre	2	11,2	0	0,0
CPTS Yvelines Ouest	3	11,1	1	3,7
CPTS Seine et Forêts	17	15,8	18	16,7
CPTS Grand Versailles	44	16,0	38	13,8
CPTS Sud Yvelines	9	11,3	4	5,0
CPTS Val de Seine	15	12,6	5	4,2
CPTS Boucle de Seine	17	8,3	8	3,9
CPTS Nord Est 78	7	6,7	11	10,5
Projet du Confluent	5	9,3	1	1,9
Projet Fort d'Yvelines	6	11,2	1	1,9
Yvelines	161	10,9	119	8,1

TAUX DE FEMMES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN SUIVI DANS LES 7 JOURS SUIVANT LA SORTIE DE MATERNITÉ DANS LES YVELINES ET PAR ÉTABLISSEMENT

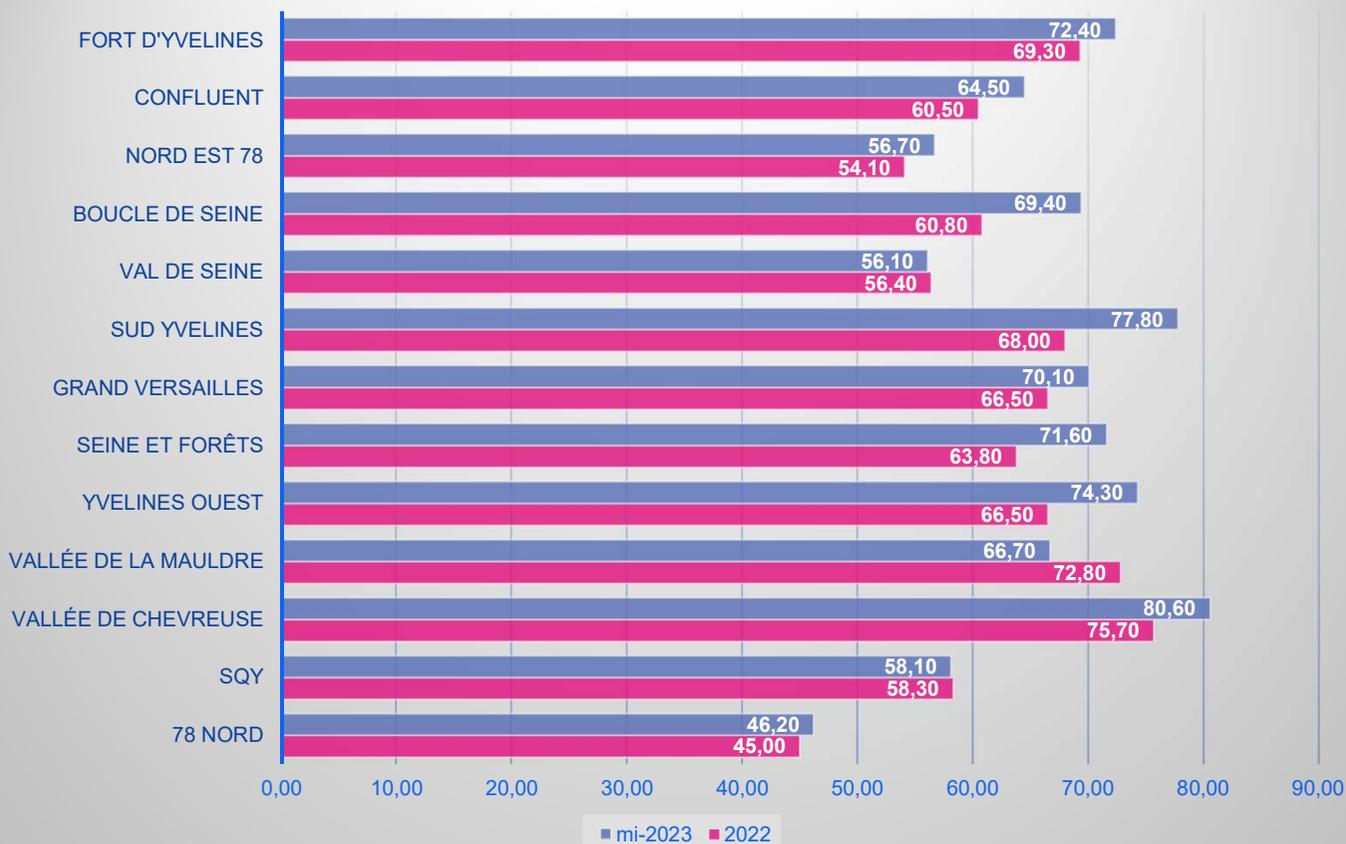
Etablissements	Nombre d'accouchements en 2021	Nombre d'accouchements en 2019	Taux de suivi 2021 à 7 jours par une sage-femme ou un médecin généraliste	Taux de suivi 2019 à 7 jours par une sage-femme ou un médecin généraliste
CH de Versailles – André Mignot	3065	3071	73%	65%
CH Rambouillet	1592	1518	63%	58%
Clinique Saint Germain	830	414	61%	68%
CHI Poissy Saint Germain	4392	3954	59%	60%
Hôpital privé de Versailles – Les Franciscaines	881	1021	56%	59%
CHI Meulan Les Mureaux	893	885	48%	56%
Hôpital privé de Parly II	1078	964	47%	61%
CH François Quesnay Mantes	1926	2072	41%	53%
Hôpital Privé de l'Ouest Parisien	816	750	33%	35%
TOTAL	15628	15173	57%	61%



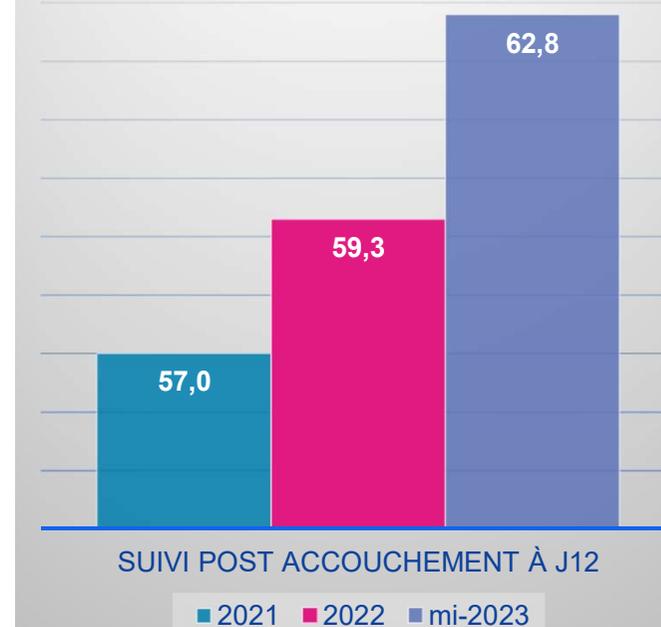
97% du suivi de la femme, dans les 7 jours suivant la sortie de maternité, est réalisé par une sage-femme libérale.

SUIVI POST-ACCOUCHEMENT DES FEMMES AFFILIÉES À LA CPAM 78 ENTRE 2021 ET 2023 À J12

Evolution du suivi post accouchement / CPTS 2021 - 2023



Evolution Yvelines



OFFRE DE SOINS SAGES-FEMMES LIBÉRALES 78

Activité Sages-femmes Yvelines en 2022

Type actes	Nombre d'actes en moyenne ensemble Sages-Femmes 78 en 2022	%	Part des actes en suivi post natal
NB_ACTES (activité)	209 852		
Actes SF	113 090	53,9%	
Actes avec DSP	1 816	0,9%	
SF 16,5	24 591	11,7%	12,7%
SF 23	216	0,1%	

Offre de soins sages-femmes pour le suivi post natal au domicile en 2022

Type actes	Nombre de sages femmes	%
Actes avec DSP	101	67,8%
SF 16,5	124	83,2%
SF 23	45	30,2%

NOMBRE DE SAGES-FEMMES LIBÉRALES YVELINES



NOMBRE DE GYNÉCOLOGUES DANS LES YVELINES

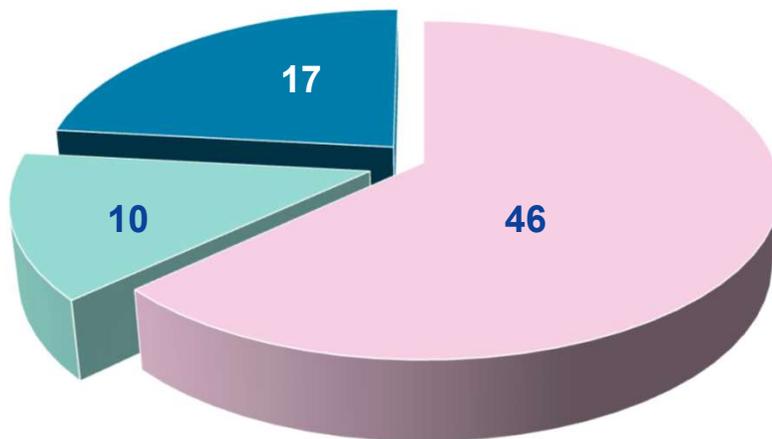


02

RETOUR SUR L'ENQUÊTE ET ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

ENQUÊTE PARCOURS: CARTOGRAPHIE DES RÉPONDANTS

QUI A RÉPONDU À L'ENQUÊTE?



- Sages femmes libérales en ville
- Sages -femmes de PMI
- Sages femmes hospitalières

73 sages-femmes des Yvelines ont répondu à l'enquête

100% des maternités ont répondu à l'enquête



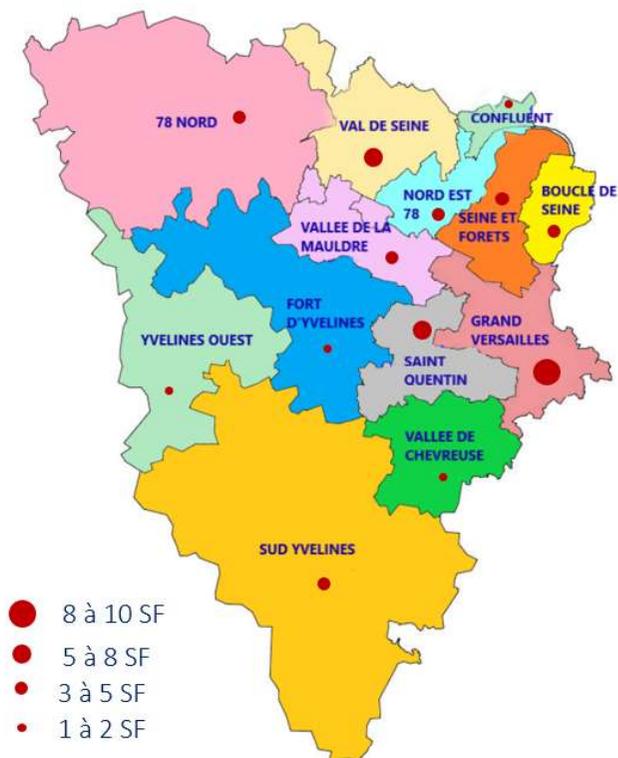
Réponses Sages-femmes de ville



Réponses Sages-femmes de maternités

ENQUÊTE PARCOURS: CARTOGRAPHIE DES RÉPONDANTS LES SAGES-FEMMES LIBÉRALES

Cartographie SF libérales par CPTS

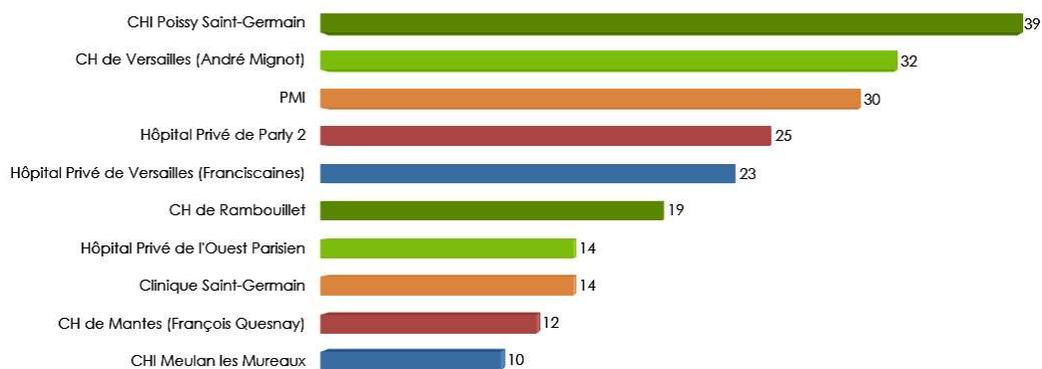


CPTS	Nombre de répondants
CPTS Vallée de Chevreuse	2
CPTS 78 Nord	3
CPTS Boucle de Seine	3
CPTS Confluent	2
CPTS en construction: Vallée de la Mauldre et Fort d'Yvelines	6
CPTS Grand Versailles	9
CPTS Val de Seine	6
CPTS Nord EST 78	3
CPTS Saint Quentin en Yvelines	5
CPTS Seine et Forêts	3
CPTS Sud Yvelines	3
CPTS Yvelines Ouest	1
TOTAL	46

ENQUÊTE PARCOURS: COLLABORATION VILLE-HÔPITAL

Les Sages-femmes libérales

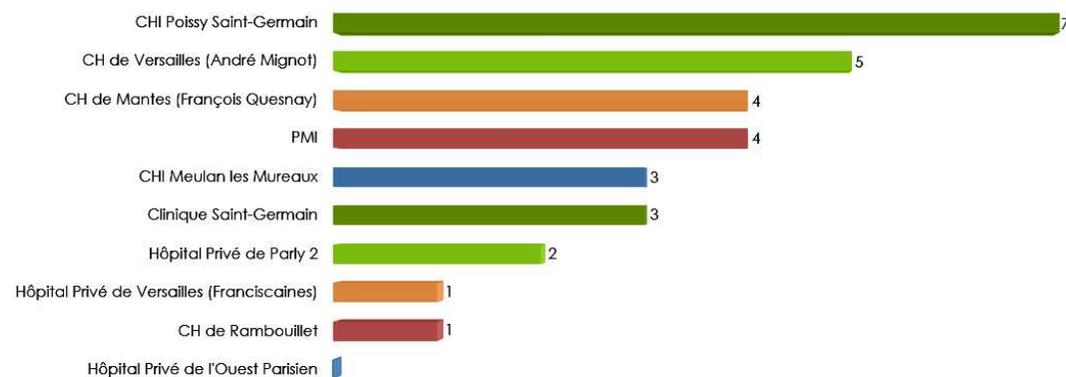
Structure de soins avec qui vous collaborez sur le département



46 répondants

Les Sages-femmes de PMI

Structure de soins avec qui vous collaborez sur le département

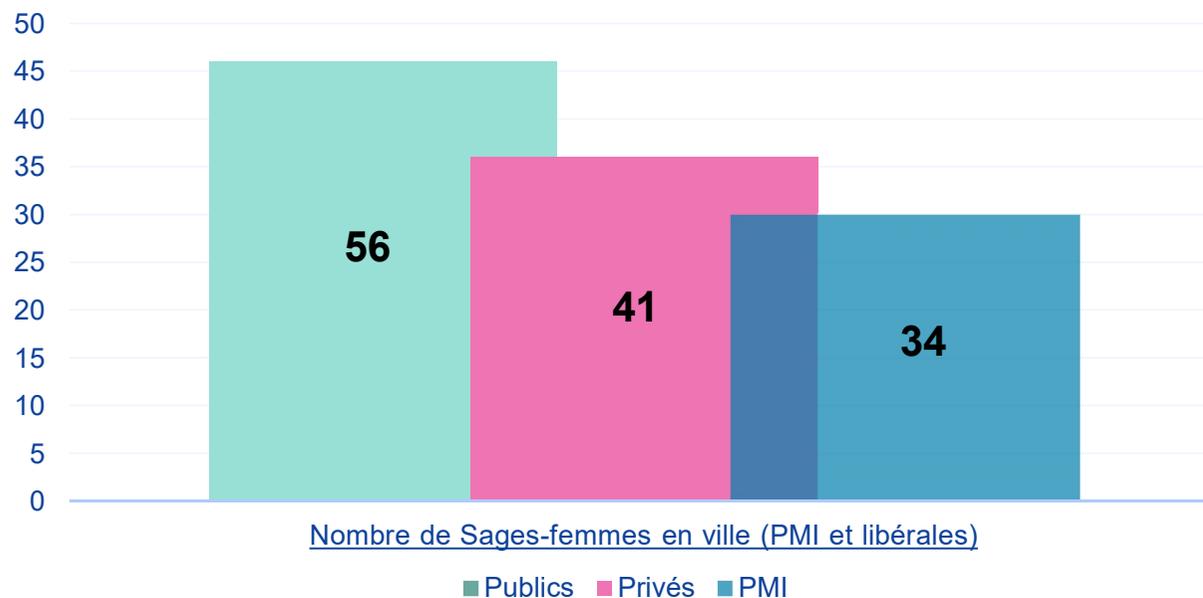


10 répondants

Attention : base de répondants faible si < 30

ENQUÊTE PARCOURS: COLLABORATION VILLE-HÔPITAL

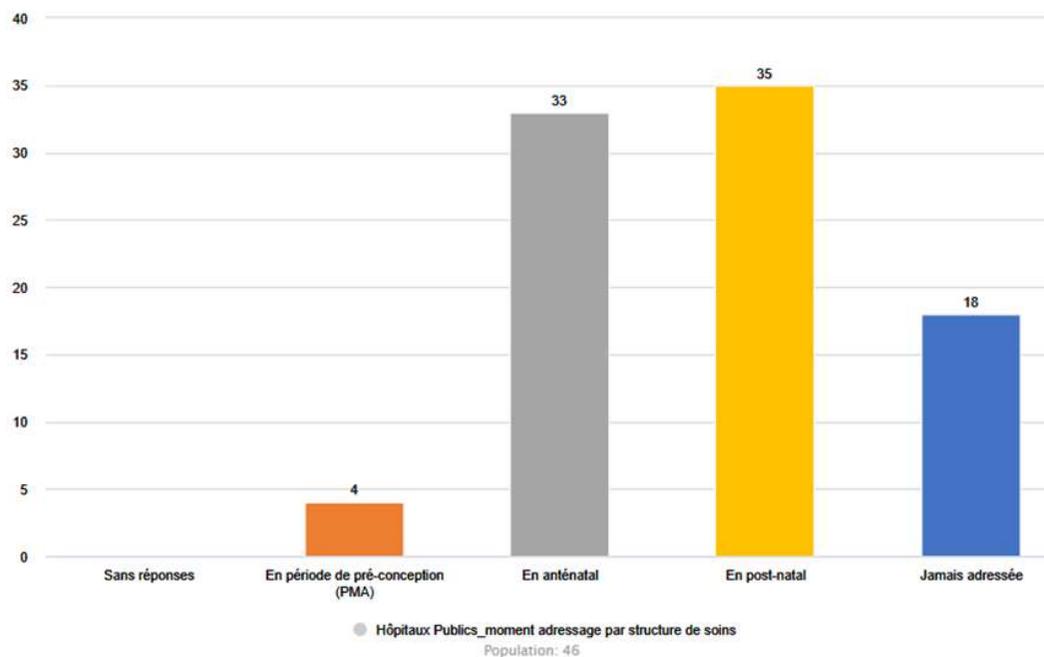
Collaboration V/H selon le type de structure



ENQUÊTE PARCOURS: ADRESSAGE DES PATIENTES SELON LES SF DE VILLE

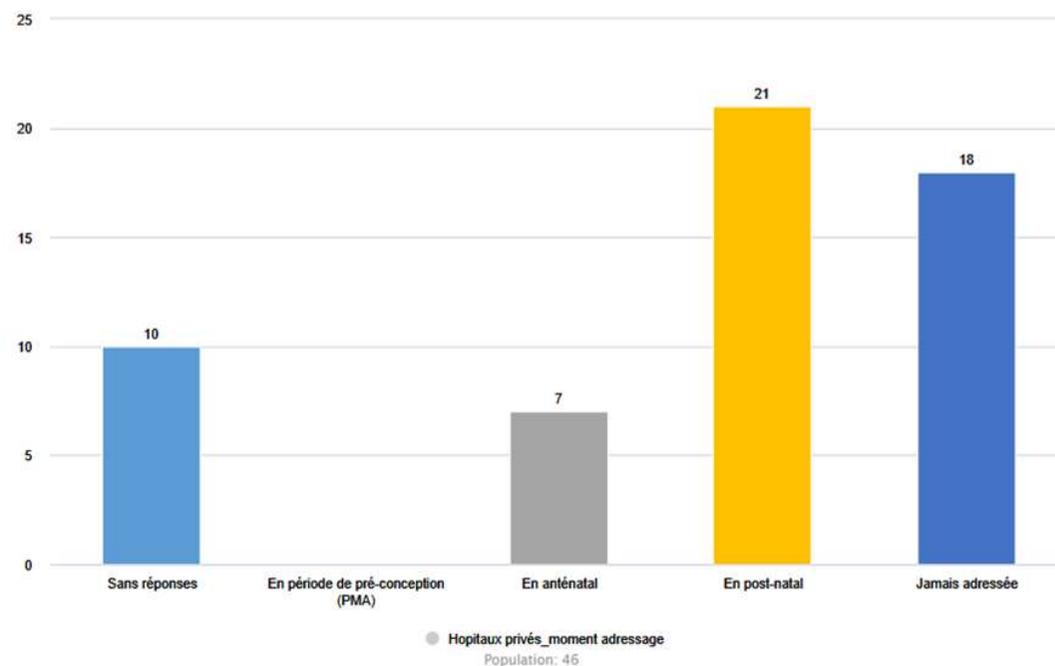
Structures publiques

Graphique



Structures privées

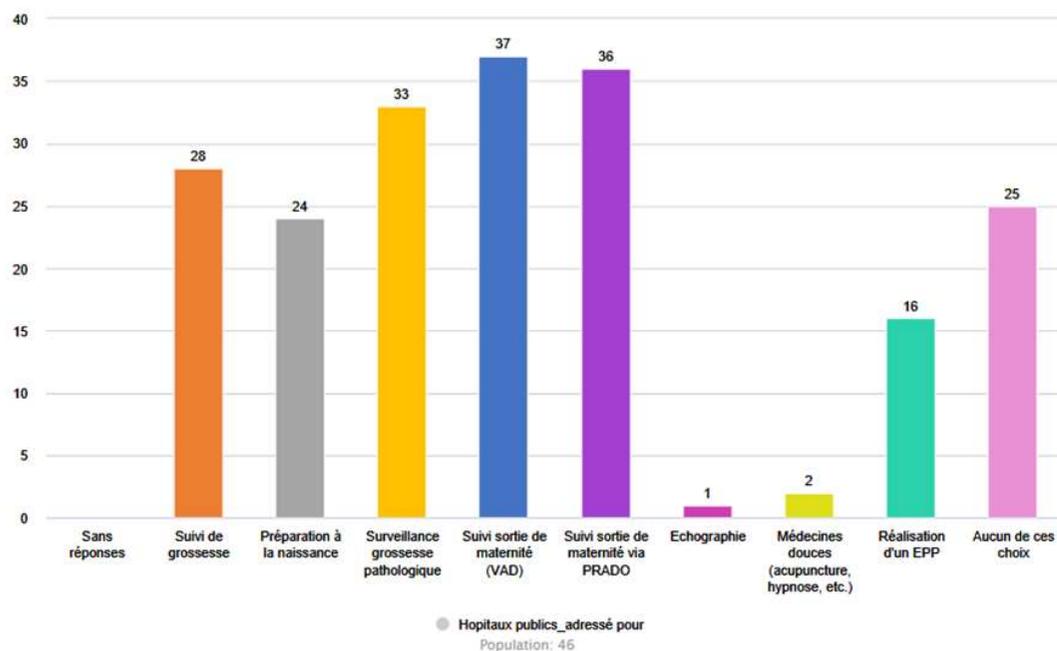
Graphique



ENQUÊTE PARCOURS: LES MOTIFS D'ADRESSAGE DES PATIENTES PAR TYPE DE STRUCTURE – AVIS DES SF DE VILLE

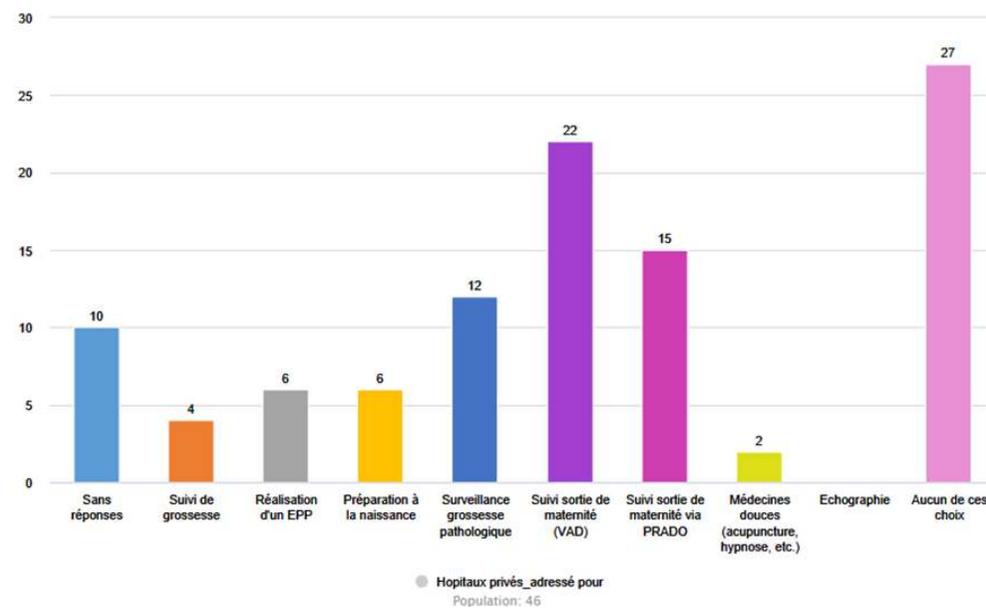
Graphique

Structures publiques

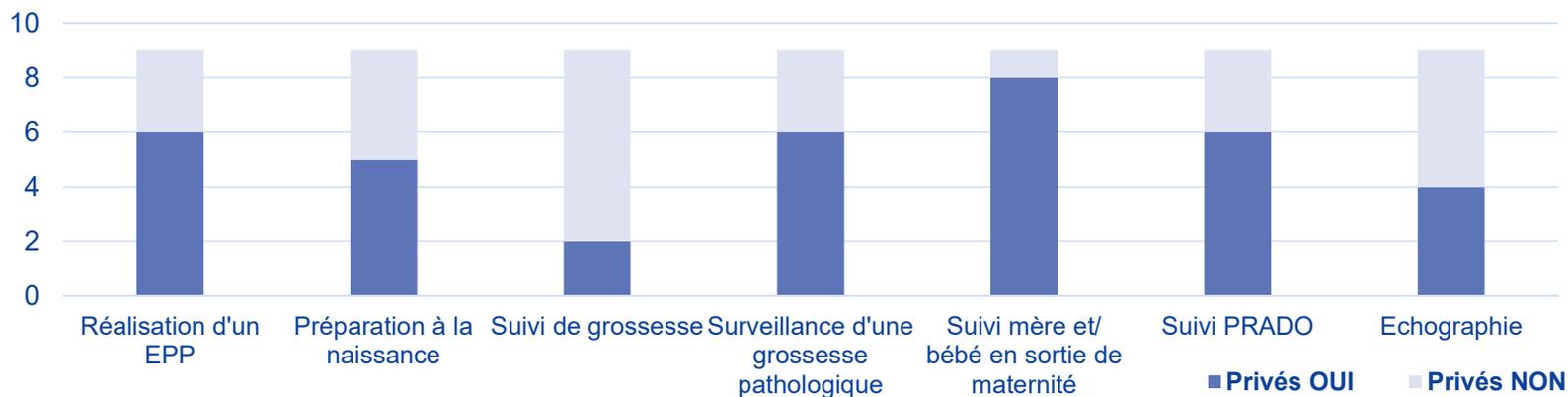


Graphique

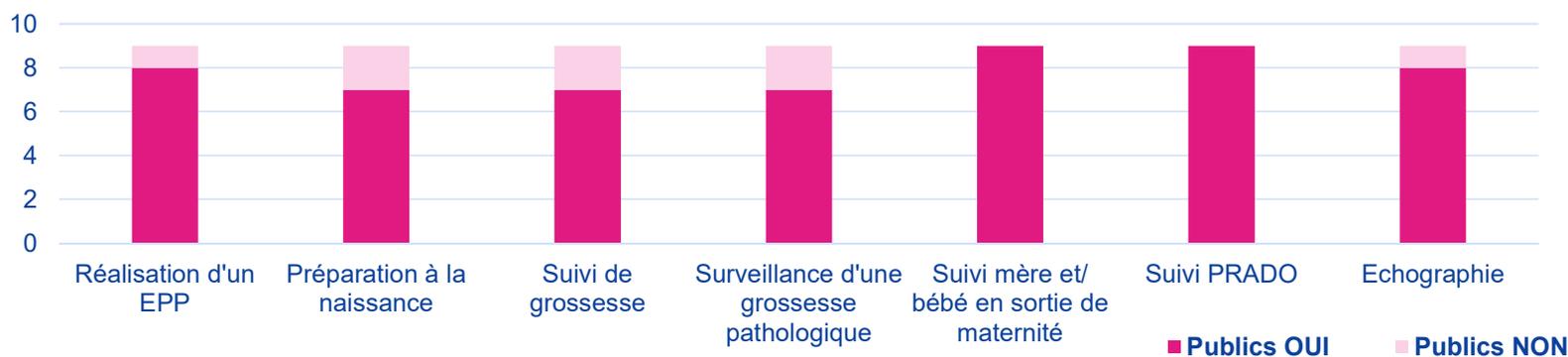
Structures privées



ENQUÊTE PARCOURS: ADRESSAGE DES PATIENTES PAR LES MATERNITÉS À LA VILLE – AVIS DES SF DES MATERNITÉS



Structures privées



Structures publiques

19



17 sages-femmes hospitalières



100% des maternités ont répondu à l'enquête



FOCUS ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE



Part des EPP réalisés par les gynécologues du 78	Part des EPP réalisés par les médecins généralistes du 78	Part des EPP réalisés par les sages-femmes du 78	Nombre d'EPP totaux réalisés en 2022
0,5%	0,5%	98,9%	6473

Part des gynécologues du 78 réalisant des EPP (parmi les PS 78)	Part des médecins généralistes du 78 réalisant des EPP (parmi les PS 78)	Part des sages-femmes du 78 réalisant des EPP (parmi les PS 78)	Nombre de professionnels de santé du 78 réalisant des EPP
0,7%	5,3%	94,1%	152

ENQUÊTE PARCOURS: L'ADRESSAGE DES PATIENTES EN SORTIE DE MATERNITÉ

93% des SF de ville

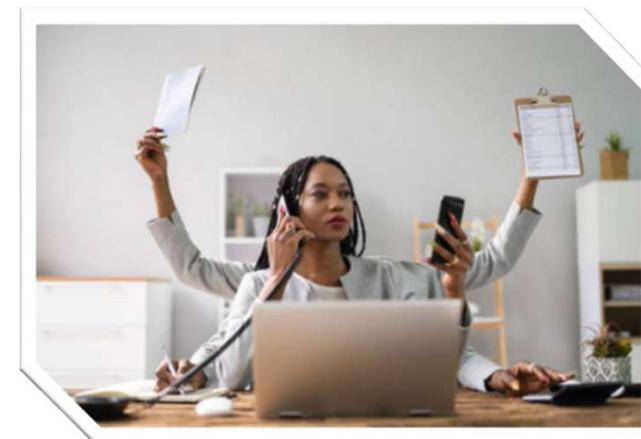
Estiment que la prise en soins des patientes en sortie de maternité nécessite d'être améliorée sur le territoire

70% des SF de ville

Disent ne pas être averties en cas de surveillance particulière pour la mère et/ou l'enfant

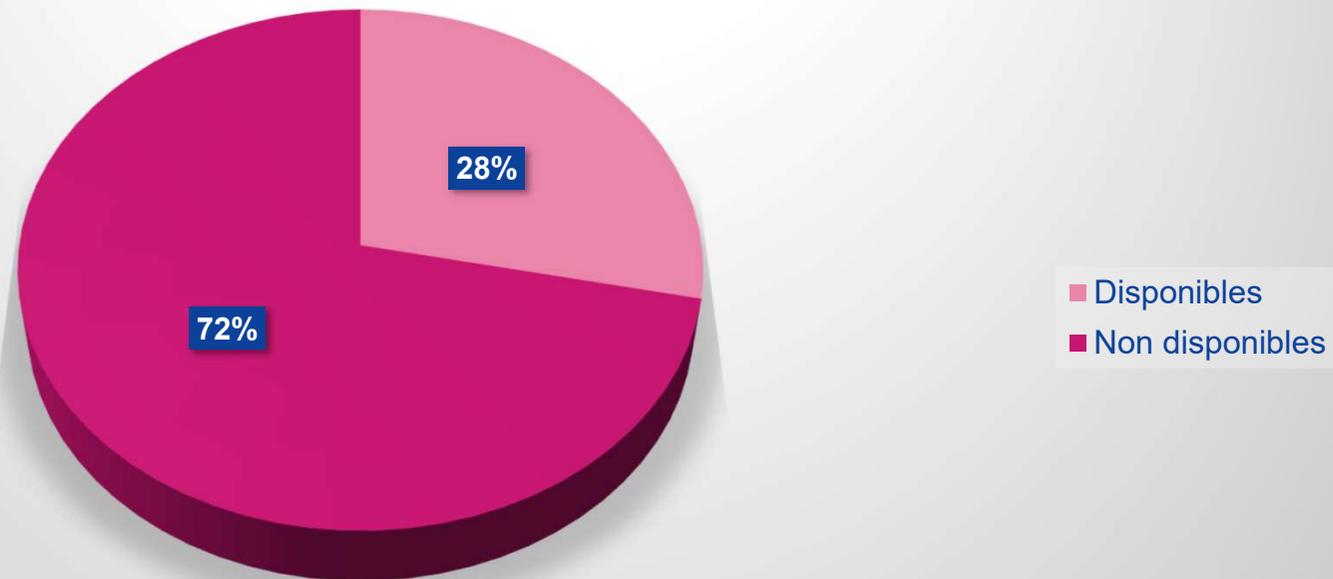
33% des SF libérales

Disent avoir entre 1 et 3 demandes de PEC/semaine, en sorties de maternité, pour des patientes qu'elles n'ont pas suivi en anténatal



ENQUÊTE PARCOURS: L'ADRESSAGE DES PATIENTES EN SORTIE DE MATERNITÉ

Sages-Femmes Libérales disponibles pour accepter des nouvelles Visites à domicile pour des patientes non suivies en anténatal



ENQUÊTE PARCOURS: CONNAISSANCE DES ACTEURS DE LA PÉRINATALITÉ PAR LES SAGES-FEMMES EN VILLE (LIBÉRALES ET PMI)

24% des SF Libérales

Estiment ne pas connaître suffisamment les PMI (rôle, missions, fonctionnement)

55 %

Disent n'avoir aucun contact avec le réseau MYPA

29%

Ne connaissent pas la cellule AIMA

64%

N'ont jamais fait appel à la cellule AIMA

48%

Rencontrent des difficultés pour inscrire leurs patientes en maternité



ENQUÊTE PARCOURS: CONNAISSANCE DES ACTEURS DE LA PÉRINATALITÉ PAR LES MATERNITÉS

41% des SF
de
maternités

Estiment ne pas connaître suffisamment, voire pas du tout, les PMI (rôle, missions, fonctionnement)



Yvelines
Le Département

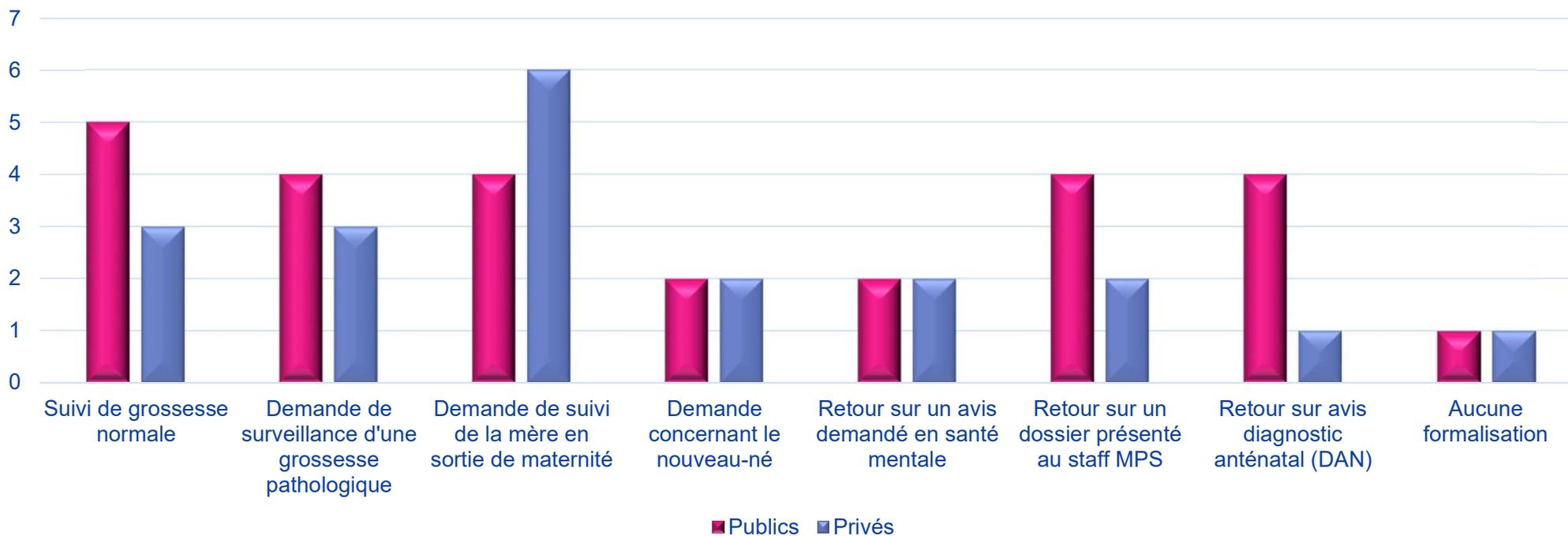
24% des SF
de
maternités

Disent ne pas connaître suffisamment le métier de sages-femmes libérales (rôle, compétences, organisation)



ENQUÊTE PARCOURS: LES CIRCUITS DE CONTACT VILLE-HÔPITAL - AVIS MATERNITÉS

Circuit établi au sein de l'établissement pour:

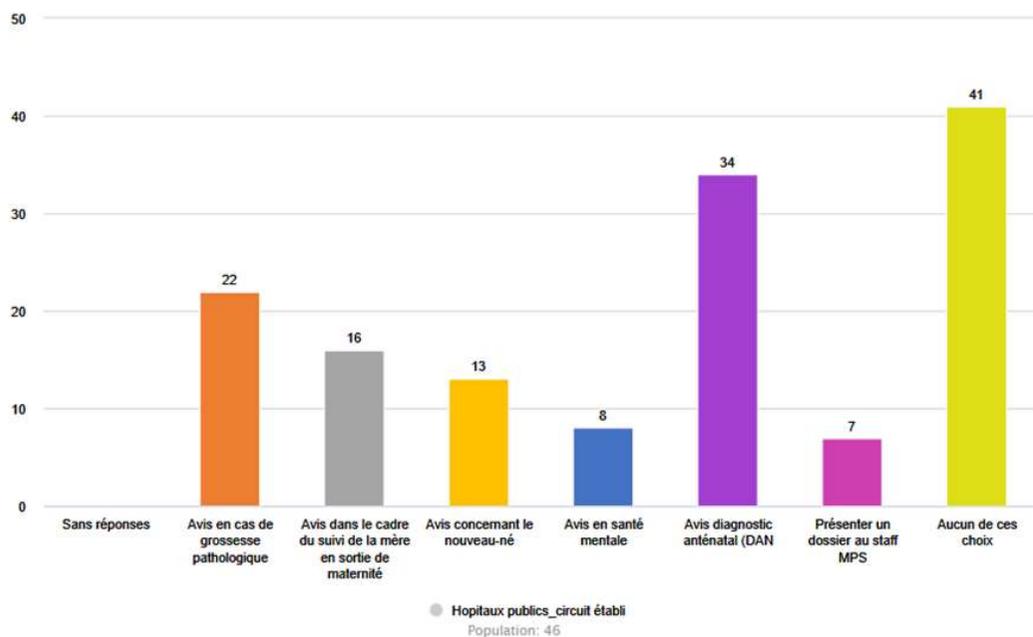




ENQUÊTE PARCOURS: LES CIRCUITS DE CONTACT VILLE-HÔPITAL – AVIS SAGES FEMMES DE VILLE

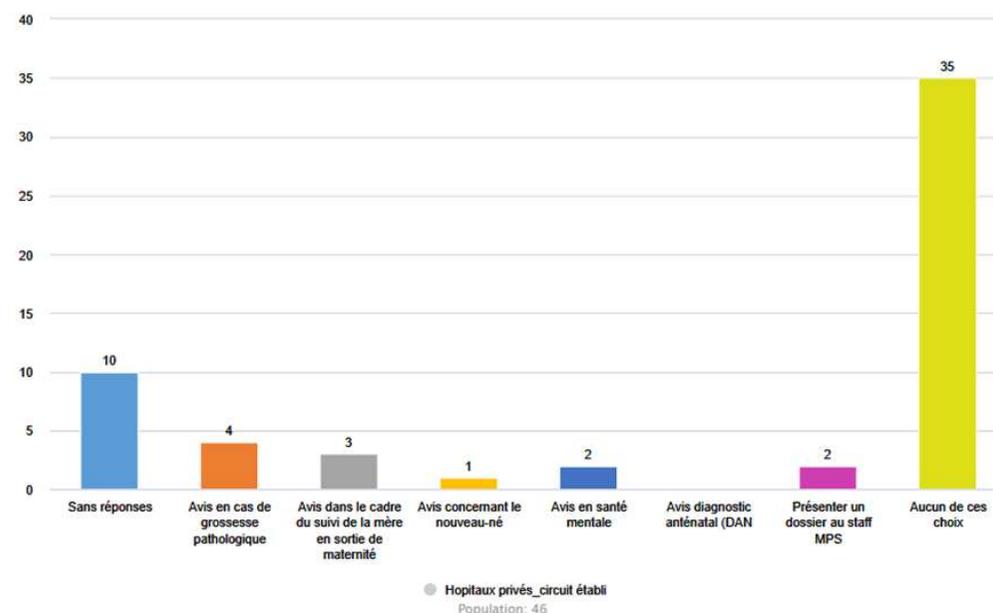
Structures publiques

Graphique



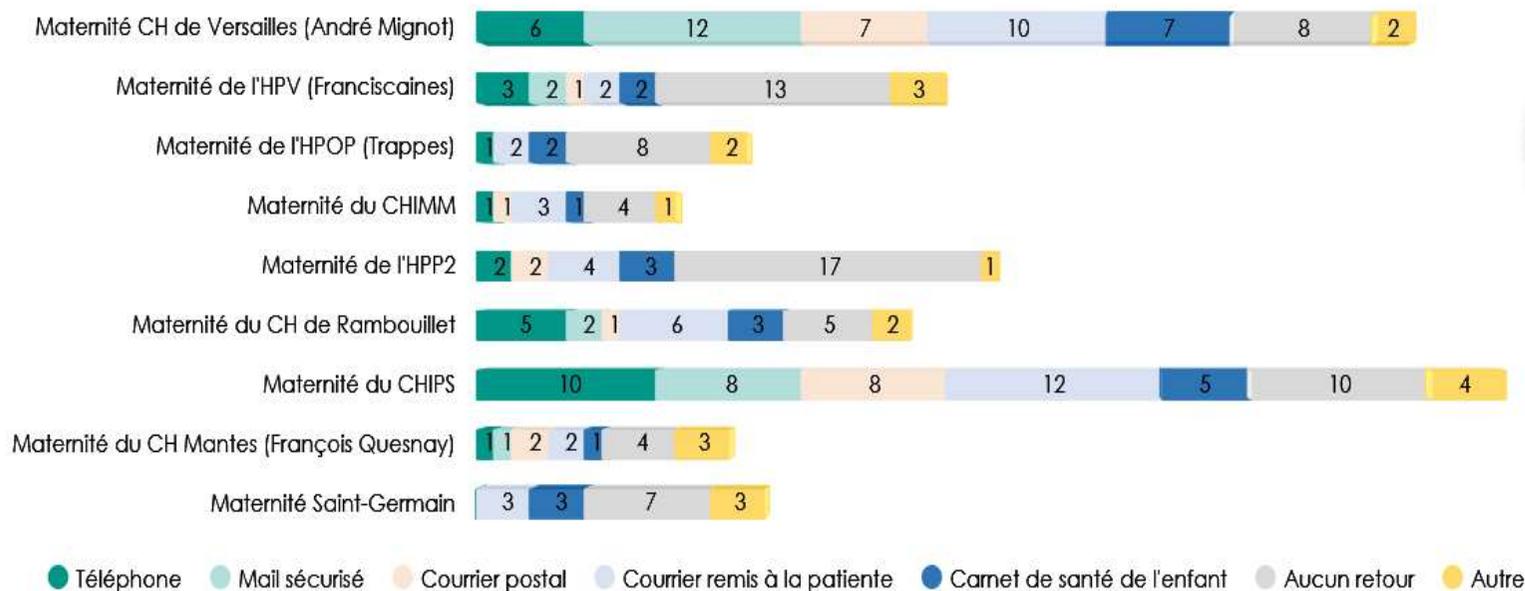
Structures privées

Graphique



ENQUÊTE PARCOURS: LES CIRCUITS DE CONTACT VILLE-HÔPITAL – AVIS SAGES FEMMES DE VILLE

Concernant vos demandes d'avis, l'hôpital vous fait-il un retour par :



ENQUÊTE PARCOURS: LES CIRCUITS DE CONTACT VILLE-HÔPITAL – AVIS SAGES FEMMES DE VILLE

« J'essaie de joindre d'autres interlocuteurs qui pourront m'orienter »

« J'appelle en général la maternité ou si besoin les urgences pour savoir vers qui m'adresser »

« J'appelle directement la salle de naissance ou la surveillante ou la sage femme de suite de couche selon le cas »

« J'appelle les différents services »

« Je contacte mes collègues sages-femmes »

« Je demande à mes collègues libérales si elles connaissent le numéro de téléphone ou le mail de la structure avec laquelle je souhaite m'entretenir. »

« Je contacte la maternité/médecin concerné(e) par téléphone et je tâtonne au cas par cas pour obtenir l'avis souhaité »

« J'essaye de faire au mieux en appelant la maternité, sans personne identifiée et à force d'être transféré de service en service, j'arrive à avoir un avis, ou pas... »

« J'appelle la personne responsable du suivi de la grossesse lorsqu'elle est identifiée et joignable. Sinon je demande à la patiente de la contacter »

« Je passe par le standard de l'hôpital pour joindre le service concerné »

« Je téléphone mais difficile »

« J'appelle la cadre de la maternité »

« je passe par mes contacts connus dans les établissements, médecins ou sages-femmes, et leurs numéros de téléphone personnels... ce qui heureusement est efficace, mais pas satisfaisant de les déranger parfois en vacances ! »



« Je demande à la patiente de prendre rdv à l'hôpital »

ENQUÊTE PARCOURS: UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES DE LIAISON



Pour que des patientes prennent rendez-vous avec vous



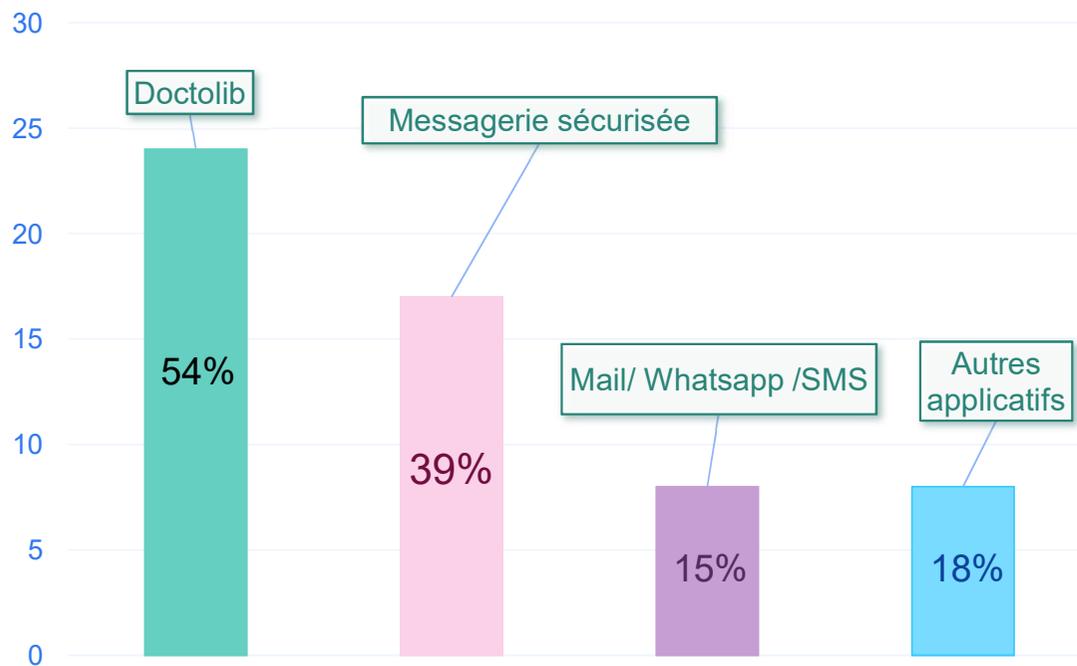
Pour adresser/orienter vos patientes



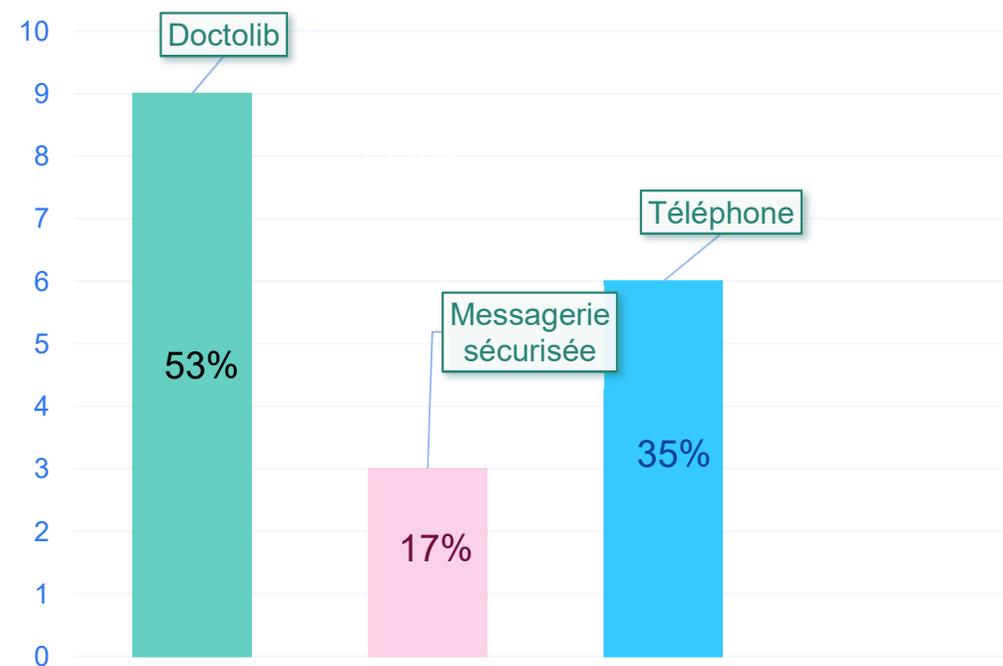
Pour échanger avec les établissements et les PS de ville



ENQUÊTE PARCOURS: LES OUTILS NUMÉRIQUES DE LIAISON UTILISÉS



Sages-femmes libérales



Maternités

30



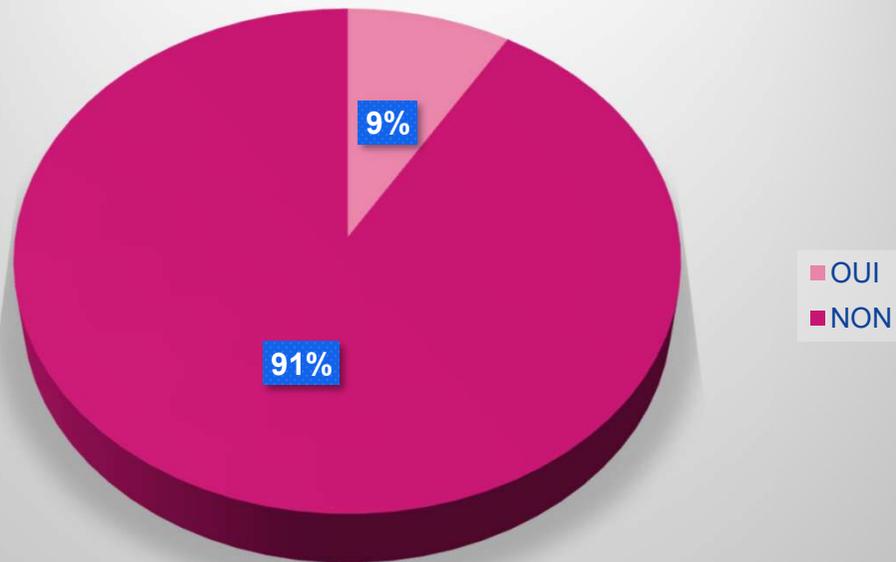
Attention : base de répondants faible si < 30



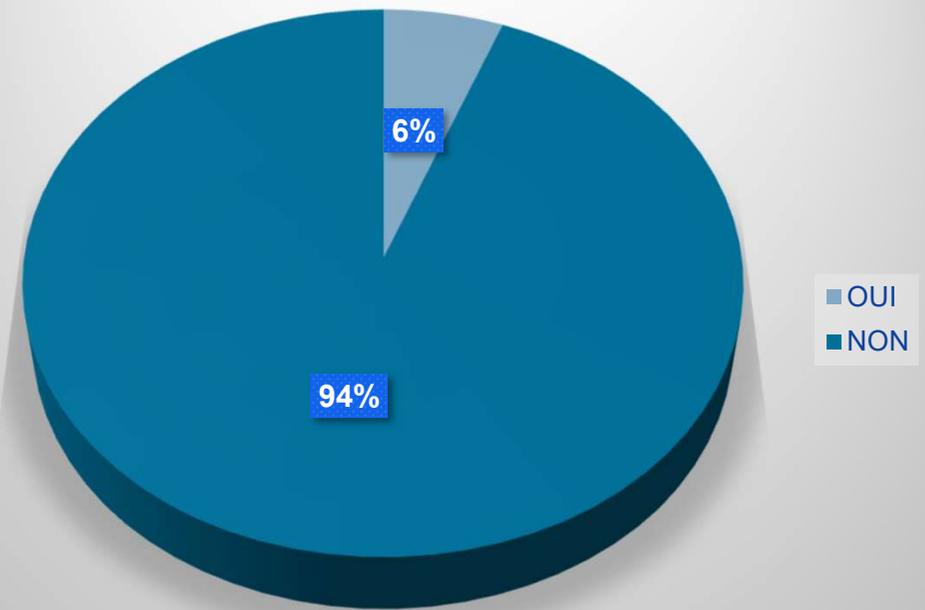
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

ENQUÊTE PARCOURS: LE DMP

Alimentation et consultation du DMP par les SF libérales



Alimentation du DMP par les maternités

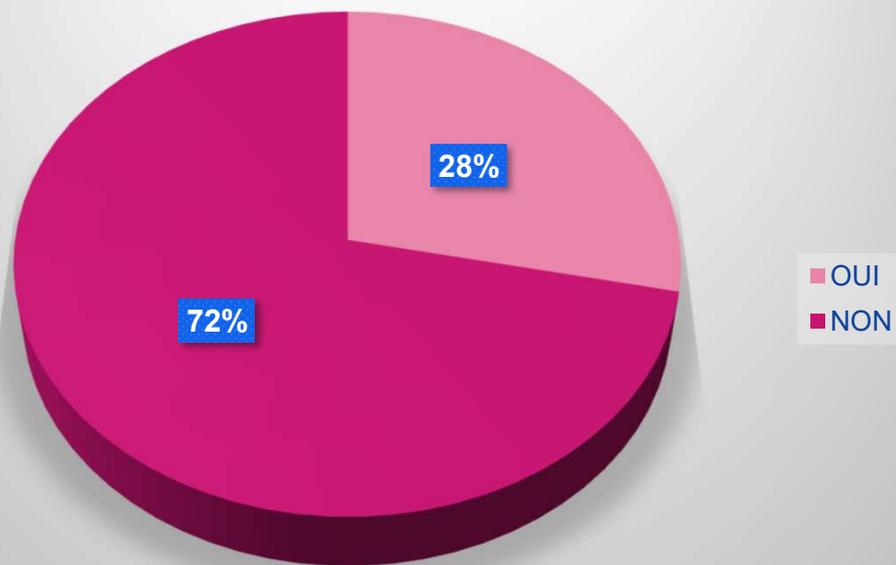


Attention : base de répondants faible si < 30

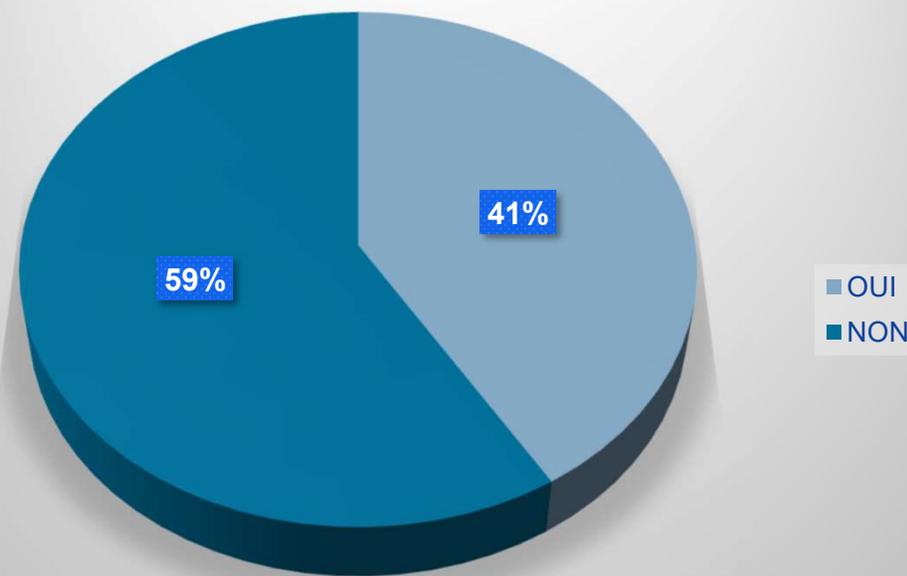
ENQUÊTE PARCOURS: LA LETTRE DE LIAISON DE SORTIE



Réception de la lettre de liaison de sortie
par les SF libérales



Envoi de la lettre de liaison de sortie par
les maternités à la ville

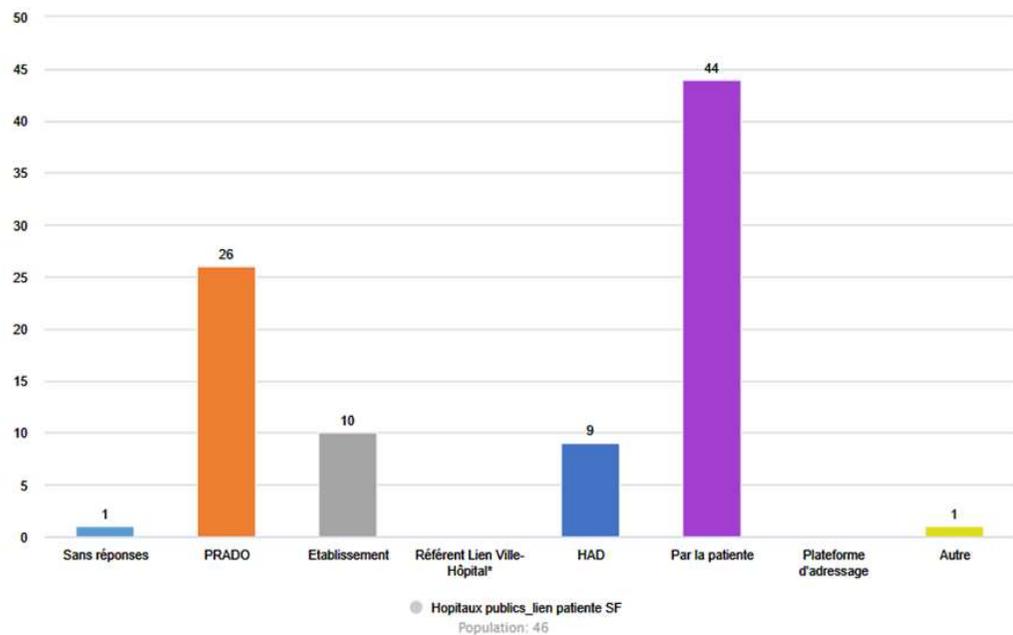


Attention : base de répondants faible si < 30

ENQUÊTE PARCOURS: LE LIEN VILLE-HÔPITAL EN SORTIE DE MATERNITÉ

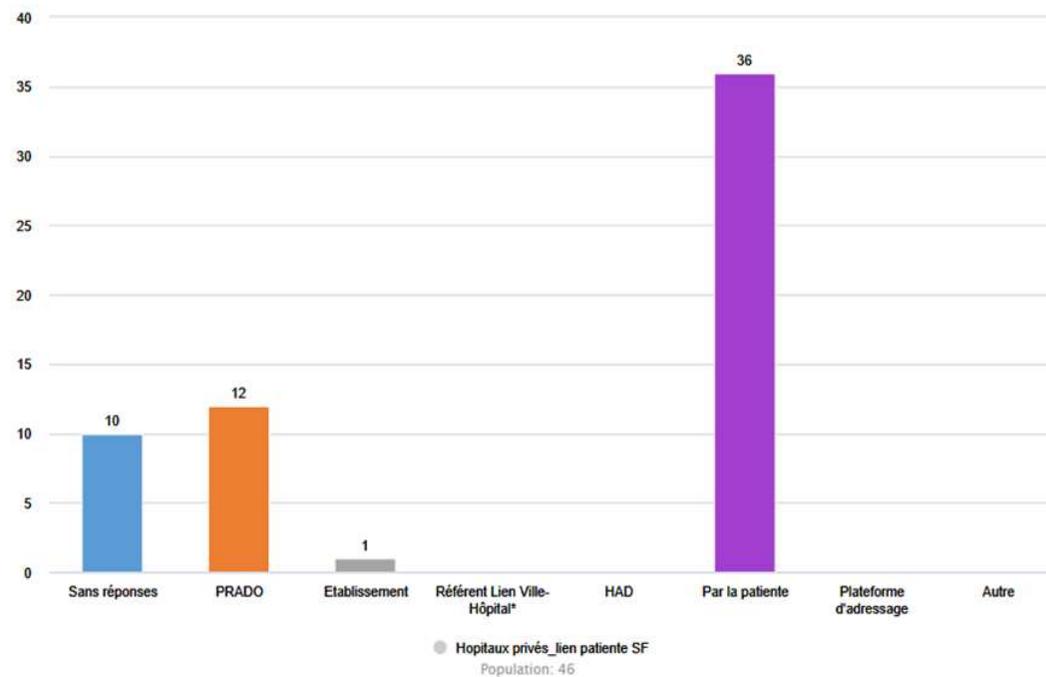
Structures publiques

Graphique



Structures privées

Graphique

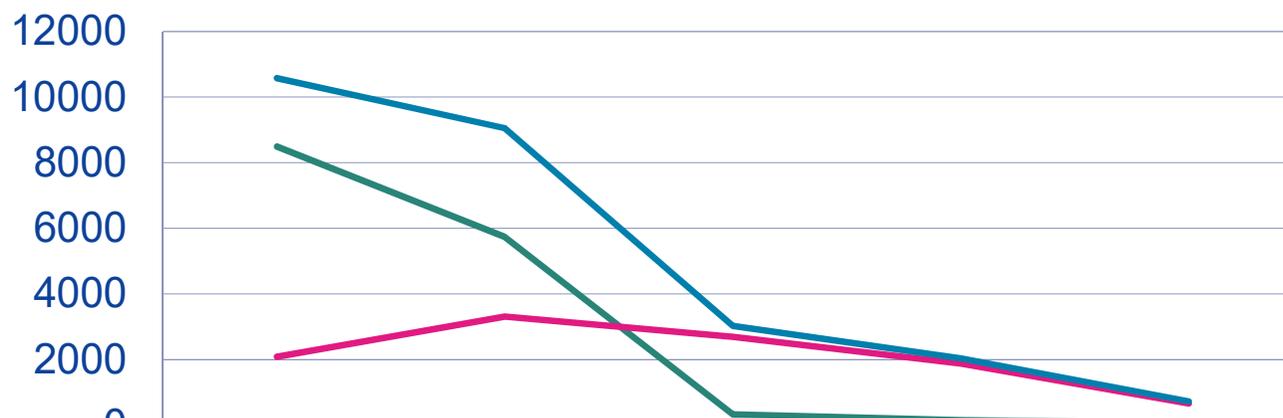


EVOLUTION PRADO MATERNITÉ – DEPARTEMENT DES YVELINES



Evolution des adhésions PRADO Maternité 2019 - 2023

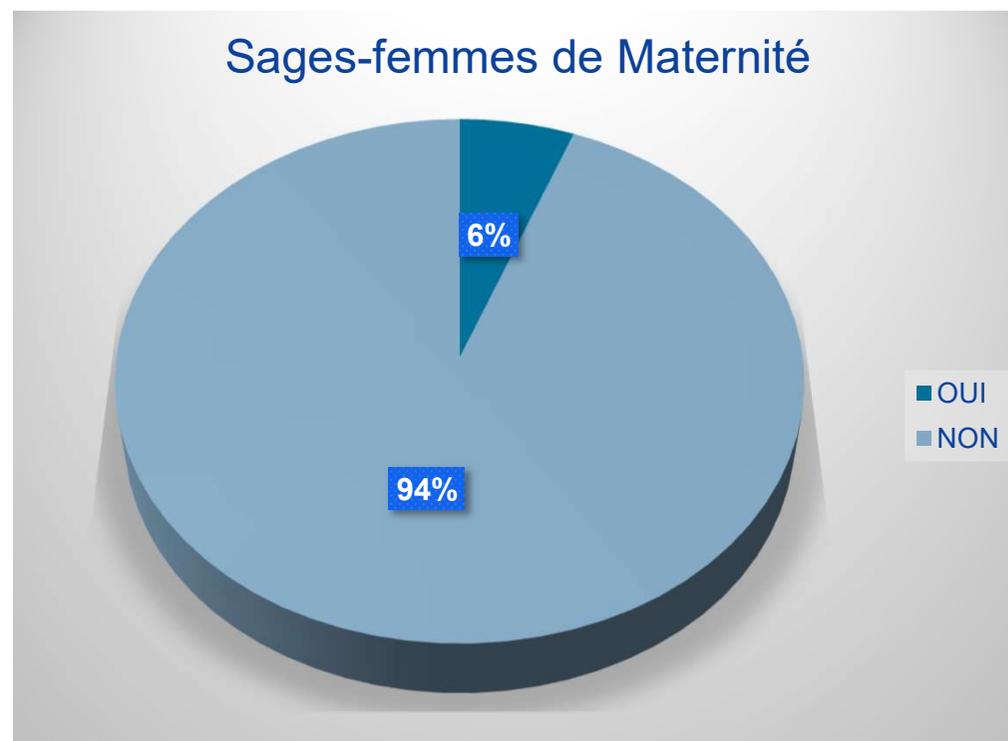
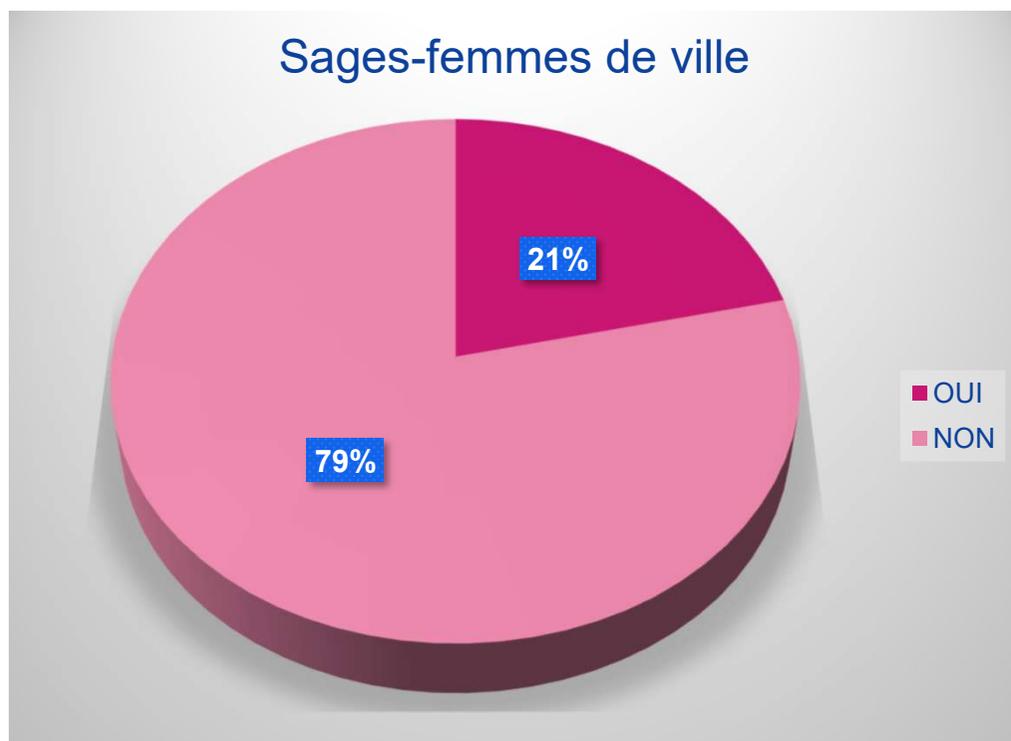
Nombre d'adhésions PRADO Maternité



	2019	2020	2021	2022	30-sept-23
Sorties standards	8495	5741	335	157	63
Sorties précoces	2086	3315	2695	1879	665
Toutes sorties	10581	9056	3030	2036	728

ENQUÊTE PARCOURS: CONNAISSANCE SUR LES ACTIONS AMÉLIORANT LE LIEN VILLE-HÔPITAL

Avez-vous connaissance de dispositifs ou d'actions améliorant le lien Ville-Hôpital sur votre département ?



ENQUÊTE PARCOURS: LE LIEN VILLE-HÔPITAL

Sages-femmes en ville

96%

Estiment que la formalisation du parcours de soins des patientes du territoire des Yvelines doit être améliorée

96%

Estiment que la prise en soins des patientes en sortie de maternité doit être améliorée sur le territoire

20%

Disent qu'il faut qu'un travail soit fait sur l'organisation du parcours maternité (dont anténatal) et en particulier le retour au domicile des patientes suivies par les établissements privés

33%

Pensent que tous les établissements doivent participer à l'amélioration du parcours post natal

Maternités

100%

Estiment que la formalisation du parcours de soins des patientes du territoire des Yvelines doit être améliorée

82,3%

Pensent qu'il faut améliorer la collaboration et fluidifier les échanges entre les maternités et les acteurs de la ville (SF libérales, CPTS, médecins...)

53%

Pensent qu'il faut améliorer les actions de communication envers les femmes enceintes

03

ACTIONS DÉPARTEMENTALES

QU'EST-CE QUE L'URPS SAGES-FEMMES ILE-DE-FRANCE ? UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

www.urps-sf-idf.fr

Statut
Association Loi
1901

Création simultanée avec
les **Agences Régionales
de Santé**
Loi HSPT 2009

Représente les Professionnels de santé
libéraux auprès des **ARS** et participe à la
mise en œuvre du **PRS** (Projet Régional de
Santé)

Membres des URPS:
Syndicats professionnels
représentatifs
ONSSF et **UNSFF**

Financement des URPS par la **CURPS** (Contribution aux Unions Régionales des Professionnels de Santé)
Automatiquement prélevée par l'URSSAF
Pour les Sages-femmes: correspond à 0,10% de leur revenu annuel

En Ile de France, l'AIUF (Association Inter URPS Franciliennes) réunit les différentes URPS de la Région (URPS Sages-femmes, infirmiers, pharmaciens, etc...)
Elle organise notamment les PLAI (Permanence d'Aide à l'Installation)

QUELLES SONT LES ACTIONS DE L'URPS SF IDF ?

Depuis 2020, travail actif sur la thématique des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) :
Cartographie des CPTS, enquêtes auprès des sages-femmes libérales d'IDF, mise en relation SF-CPTS, organisation de webinaires, etc...

Distribution des masques donnés par la Région IDF, lors de la crise Covid, en 2020.

Réunions régulières avec l'ARS:

Crise estivale 2022, déploiement et utilisation des systèmes de communication et d'information partagés, zonage, etc...

Organisation de soirées conviviales entre les sages-femmes libérales IDF.

Depuis 2022, travail de fond sur l'amélioration du lien ville-hôpital, afin de répondre aux besoins et palier aux problématiques liés au désengagement du PRADO Maternité.

QU'EST CE QU'UNE CPTS ?

« Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) constituent un mode d'organisation, à la main des professionnels de santé, visant à renforcer leur coordination, dans un cadre populationnel sur leur territoire et au service d'une prise en charge plus intégrée », Définition du guide ARS Île-de-France

Une CPTS en 4 questions

Sur un territoire défini

Quoi ?

Mode d'organisation des professionnels de santé qui souhaitent, sur la base du volontariat, se coordonner autour d'un projet de santé commun sans obligation de regroupement d'exercice

Qui ?

- > Professionnels de santé de premier ou second recours (exerçant seuls ou en groupe)
- > Etablissements de santé publics et privés
- > Structures médico-sociales et sociales

Comment ?

- > Mobiliser des professionnels de santé
- > Définir son projet de santé, le financement de ses actions et de ses frais de fonctionnement
- > Déterminer son statut juridique
- > Faire connaître la CPTS et ses actions

Pourquoi ?

- > Faciliter l'accès aux soins et améliorer la prise en charge
- > Répondre à un besoin de santé non ou insuffisamment traité
- > Fluidifier le parcours de soins des patients
- > Améliorer les conditions d'exercices des professionnels

OBJECTIFS ET MISSIONS D'UNE CPTS

Missions obligatoires

Accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville

Mise en œuvre sous 6 à 18 mois

Parcours

Organiser les parcours pluriprofessionnels autour du patient

Prévention

Développer la prévention à l'échelle d'une population

Mise en œuvre sous 12 à 24 mois

Missions optionnelles

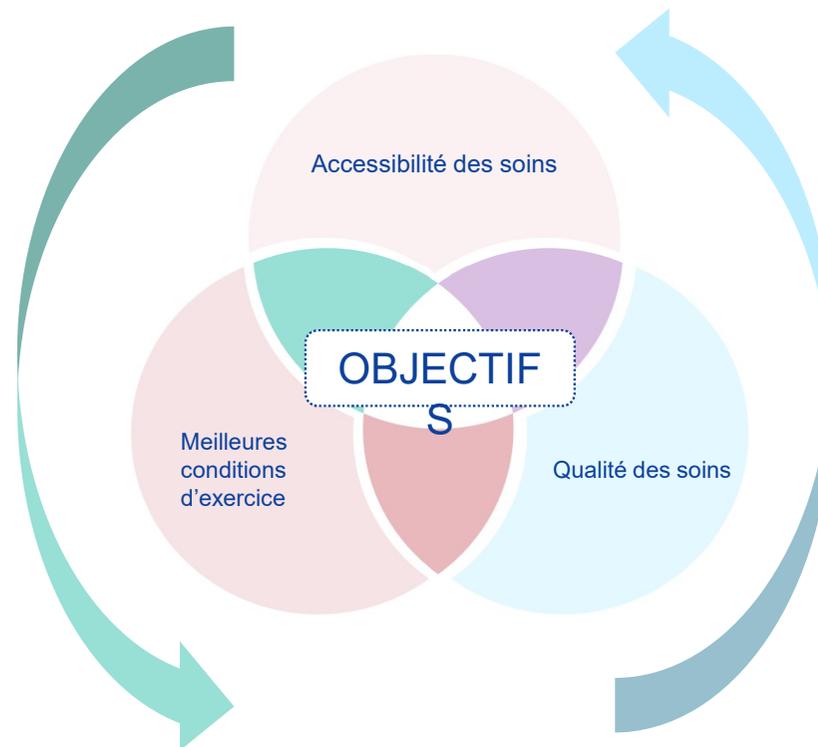
Qualité

Renforcer la qualité et la pertinence des soins dans une dimension pluriprofessionnelle

Attractivité

Promouvoir et faciliter l'installation des professionnels de santé notamment dans les zones de tension démographique

Aucun délais de mise en œuvre



LES CPTS AYANT UN PARCOURS PÉRINATALITÉ OU SANTÉ DE LA FEMME COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ



CPTS	Projets
Grand Versailles	Parcours santé de la femme Fusion des parcours périnatalité (volet dépression du post-partum), suivi de la grossesse en post-accouchement et endométriose
Seine et Forêt	Parcours santé de la femme Dossier type ville hôpital Partenariat avec les maternités Trames types de prise en charge Suivi post natal (accompagnement type Prado)
Yvelines Ouest	Parcours périnatalité Suivi de grossesse via une fiche d'informations à destination des maternités Test Edimbourg Atelier poussette et groupes de parole
Boucle de Seine	Parcours périnatalité Outil de recensement des ressources Relais des supports de promotion Partenariats avec les acteurs territoriaux
Sud Yvelines	Création d'un collège de SF pour lister les besoins des SF afin de monter des actions en lien avec leurs attentes – lien ville hôpital
CPTS Nord Est 78	Parcours maternité – périnatalité – partenariat envisagé avec MYPA (formation pour uniformiser les pratiques – annuaires des SFL... Réunion de l'ensemble des PS : pour la mise en œuvre
Val de Seine	Organisation d'évènement thématique sur le volet périnatalité (information bronchiolite, soirée d'échange pour les familles, atelier sur l'enfance) Réflexion sur un parcours pédiatrie
78 Nord	Continuité des parcours ville hôpital – dépistage Cancer col et sein – éducation thérapeutique du patient mars 2023 : santé de la femme

CPTS ACI non signé	Projets
Saint Quentin en Yvelines	Thème périnatalité sortie maternité – vaccination femmes enceintes- dépistage dépression du postpartum
Vallée de Chevreuse	Parcours femme enceinte - suivi allaitement - dépistage Cancer
Confluent	Protocole pour le diabète gestationnel – vaccination – IVG – auto prélèvement Cancer utérus – rôle des SF (flyer)

66 SF Libérales adhérentes
à une ou plusieurs CPTS des Yvelines
Soit **36,9 %** des SFL du département

**CAFE
POUSSETTE
APSYO
17/10/23**



CAFÉ POUSSETTE

SUR LE THÈME DU POST-PARTUM*

*période qui suit l'accouchement

Mardi 19
Septembre
2023
de 10h à 12h

Les professionnels de la périnatalité de votre secteur vous proposent un café dédié aux futures et jeunes mamans où l'on parle du post-partum, dans un cadre bienveillant.

Au programme : échanges, conseils et informations

Les bébés sont les bienvenus !

GRATUIT

La Lumineuse
27 grande rue 78550 Houdan

Inscriptions:
apsyocontact@gmail.com



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



Le café poussette est un temps d'échange convivial et privilégié entre des futures/jeunes mamans et des professionnels de santé

➤ **Objectifs:**

- lutter contre l'isolement
- informer sur le post-partum
- Informer et orienter des risques de la dépression du post-partum (cf. enquête périnatalité)

➤ **Quand: le dernier mardi du mois**

➤ **Où :** en alternance entre les communes de **Houdan et Garancières**

Communication

1 mois avant :

- ✓ Envoi de l'affiche actualisée
- ✓ Impression Flyers + Affiches
- ✓ Diffusion et/ou envoi des affiches par voie postale (PMI, Pharmacies...)

Inscriptions des participantes

Lien Google Form via un QR Code sur l'affiche

Envoi sms rappel 1 semaine avant

Ressources humaines

3 professionnels par ateliers dont au moins 1 sage-femme

Merci de votre attention

Allo PMI 01 30 836 100
monespace.yvelines.fr
+d'infos: yvelines.fr



Yvelines
Le Département

yvelines.fr





MYPA - LE RÉSEAU PÉRINATAL DES YVELINES

<https://www.mypa.fr/>

Financé par l'Agence Régionale de Santé Ile de France et le Conseil Départemental des Yvelines

Créer et développer des réseaux de santé de proximité ville/PMI/hôpital en amont et en aval de l'organisation inter-établissements, afin de garantir le meilleur accès aux soins pour l'ensemble de la population et améliorer la qualité de la prise en charge de la mère et de son enfant autour de la naissance

En orientant la femme enceinte vers le lieu le mieux adapté à sa surveillance ; la définition d'indicateurs nationaux doit permettre d'évaluer l'adéquation de l'orientation

En prenant en charge de façon adaptée la grossesse en cas de situation pathologique ou de risque psychosocial

En créant une « communauté périnatale » correspondant à l'ensemble des professionnels de la naissance qui appartiennent au réseau.

En privilégiant, si possible, la proximité de son lieu d'habitation

En informant et en respectant le libre choix de la patiente et de sa famille

NOS MISSIONS ET OBJECTIFS

Organisation des prises en charge

- Des grossesses non désirées (IVG)
- Des femmes enceintes n'ayant pas de facteurs de vulnérabilités
- Des femmes enceintes ayant des vulnérabilités psycho-sociales: Violences, Addictions, Psy, Deuil périnatal...
- Des femmes enceintes ayant des pathologies de la grossesse Obésité Diabète gestationnel HTA...

Favoriser le lien Ville (PMI + Libéraux) - Hôpital

- Réunions de Concertation Pluridisciplinaires Médico-Psycho-Sociales
- Entretien Prénatal Précoce
- Echographistes T21, Centre Pluridisciplinaire du Diagnostic PréNatal

Rôle de Coordination

- Coordination des situations complexes

NOS MISSIONS ET OBJECTIFS

Traçabilité des
Transferts In
Utero

Suivi des Enfants
Vulnérables
(SEV)

Dépistage
Précoce de la
Dépression du
Postpartum

Ictère
Suivi
Mise en œuvre
des
recommandations
nationales sur le
territoire

Dépistage
Néonatal de
l'Audition

Sorties de
Maternité

Numéro vert
régional SOS
Allaitement

NOS AUTRES MISSIONS

Analyser

Analyser les dysfonctionnements dans la coordination des acteurs et participer à l'élaboration des mesures correctives: EI, EIG, RMM

Former

Former les professionnels de la santé périnatale

Partager

Participer à l'organisation et l'animation de la journée annuelle des réseaux franciliens

Informer

Diffuser des informations vers les autorités sanitaires, à l'intention des professionnels, structures et usagers

Santé Publique

Participer aux enquêtes épidémiologiques:

- Le projet CoNaissance avec le CD78
- Les ENP
- Enquêtes de l'INSERM: ENCMM, Premex, ...



NOS PARTENAIRES



CPTS des Yvelines

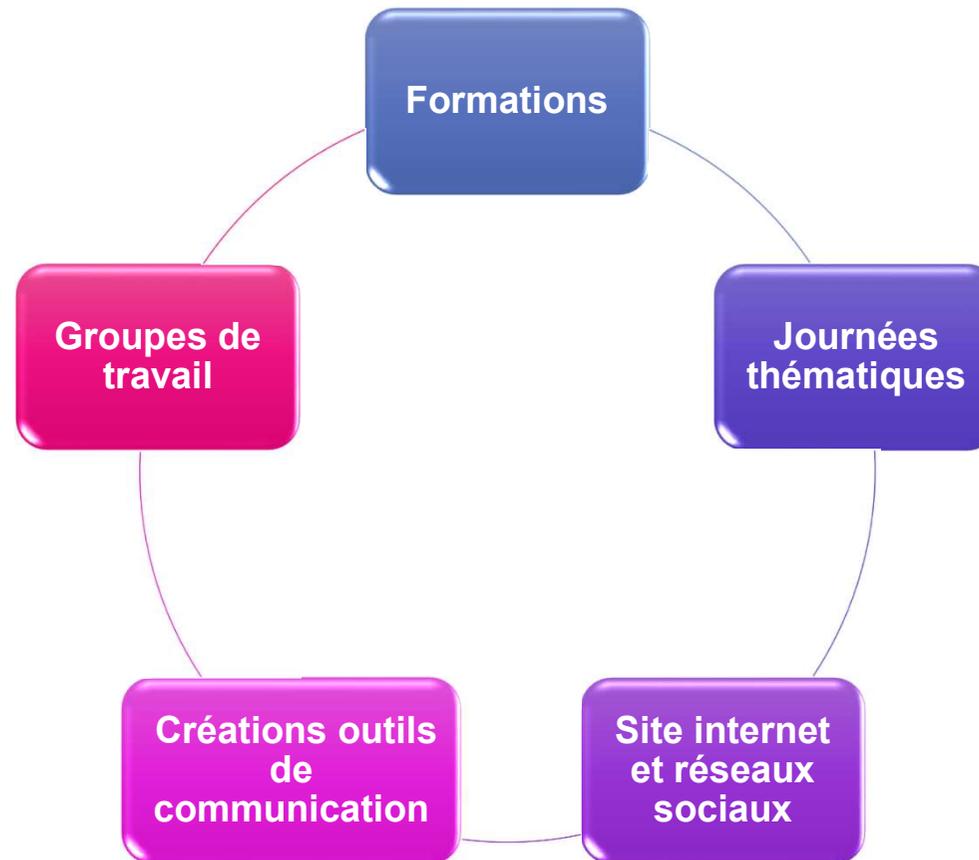


Regional neonatal screening center of Île-de-France (CRDN-IdF) & Coordination of neonatal hearing screening of Île-de-France (CFDNA)

Réseaux de périnatalité franciliens



METHODOLOGIE ET PLAN D' ACTIONS



ACTIONS COMMUNICATION ASSURANCE MALADIE AUPRÈS DES FEMMES ENCEINTES ET JEUNES MAMANS - YVELINES

mon
ESPACE
SANTÉ



l'Assurance
Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Yvelines

ALLIANCE FAMILIALE
Caf
des Yvelines

WEBINAIRE
PARENTALITÉ

30 juin 2023



mon
parcours
d'assuré

MA MATERNITÉ

JE PRÉPARE
L'ARRIVÉE
DE MON ENFANT



Courrier dès
la déclaration
de grossesse

Courrier au
4^{ème} mois de
grossesse

Courrier au
8^{ème} mois de
grossesse

Courrier 15
jours après la
naissance

Entretien
Prénatal Précoce
Vidéo
Annuaire santé
Carte vitale

Entretien
Prénatal Précoce
Bilan prénatal
de prévention

Visite sage-femme en
sortie de maternité
Suivi et examens de
bébé
Congé paternité

Entretien post natal
précoce



ACTIONS COMMUNICATION CPAM 78 AUPRÈS DES FEMMES ENCEINTES

Dès la déclaration de grossesse

> LE SUIVI DE VOTRE GROSSESSE

<CIV_ASSURE> <PRENOM_ASSURE> <NOM_ASSURE>,

Nous avons bien reçu votre déclaration de grossesse et c'est avec plaisir que l'Assurance Maladie vous accompagne pendant votre maternité.

- Tout au long de votre grossesse, des rendez-vous réguliers sont prévus pour suivre son bon déroulement et pour préparer l'arrivée de votre enfant. Ces rendez-vous sont précisés dans le **calendrier de suivi** de votre grossesse que vous pouvez trouver sur votre compte Ameli, dans la rubrique "J'attends un enfant" de votre espace prévention.
- Dès le 4ème mois de grossesse, un **Entretien Prénatal Précoce** vous est proposé par le professionnel de santé qui vous suit (sage-femme ou médecin). Il fait partie des **rendez-vous obligatoires** de votre suivi.

EN SAVOIR + : L'Entretien Prénatal Précoce

Qu'est-ce c'est ? Un temps d'échange et d'écoute, individuel ou en couple, avec une sage-femme ou un médecin de votre choix.

Pour qui ? Pour toutes les femmes enceintes (première grossesse ou non).

Faire le point sur votre projet de naissance et exprimer vos attentes, vos questions et éventuelles difficultés.

Pourquoi ? Prendre un premier contact et établir une relation de confiance avec le professionnel de santé qui pourra vous suivre, vous et votre bébé, dès votre retour de la maternité au domicile.

Quand ? Dès le **quatrième** mois de grossesse, mais il n'est jamais trop tard pour le demander.

Quelle prise en charge ? Cet entretien est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais.

Découvrez l'Entretien Prénatal Précoce en vidéo: <https://youtu.be/7-YrCLnxW8>

Pour trouver un professionnel de santé proche de chez vous, consultez le site <http://annuaire.sante.ameli.fr/>

Sur votre **compte Ameli** :

- Consultez les informations sur **vos démarches à réaliser, vos droits et les nombreux conseils** pour prendre soin de votre santé et celle de votre enfant dans la rubrique "J'attends un enfant" de votre espace prévention.
- Après votre accouchement, déclarez très simplement la naissance de votre enfant depuis votre compte Ameli, dans l'onglet « Mes démarches », pour une prise en charge rapide de ses soins.

Pour actualiser vos droits, **pensez à mettre à jour votre carte Vitale** en pharmacie ou depuis une borne :

- ✓ Dès maintenant,
- ✓ Puis dès le **1er jour du 6ème mois de votre grossesse**, pour bénéficier de la prise en charge de vos soins à 100% (jusqu'à 12 jours après votre accouchement).

Avec toute mon attention,

Votre correspondant de l'Assurance Maladie
Madame <NOM_AGENT>

ACTIONS COMMUNICATION ASSURANCE MALADIE AUPRÈS DES FEMMES ENCEINTES



MON COMPTE AMELI

Madame,

La grossesse et l'arrivée d'un bébé entraînent de nombreux changements.

En plus de votre suivi médical mensuel avec votre médecin ou votre sage-femme, l'Assurance Maladie vous invite à réaliser :

- **Un bilan prénatal de prévention**, avec une sage-femme pour faire le point sur vos habitudes de vie, votre alimentation, votre suivi bucco-dentaire et vos vaccinations.

Il peut être réalisé dès la déclaration de votre grossesse et si possible avant la 24^{ème} semaine d'aménorrhée. Il est **pris en charge à 70% par l'Assurance Maladie**.

- **Un entretien prénatal précoce**, individuel ou en couple, avec une sage-femme ou un médecin. C'est un temps d'échanges et d'écoute. Il n'y a pas d'examen médical. C'est un moment privilégié pour poser vos questions sur la grossesse et l'accueil de l'enfant, exprimer ce que vous ressentez et parler de vos éventuelles difficultés. Ainsi, le professionnel pourra éventuellement vous proposer un accompagnement adapté pendant votre grossesse selon vos besoins personnels. Il peut avoir lieu dès le premier trimestre de la grossesse. Il est **pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie**.

Nous vous conseillons de programmer ces rendez-vous dès le début de votre grossesse, mais il n'est jamais trop tard pour les demander. N'hésitez pas à en parler au professionnel de santé qui suit votre grossesse.

Cordialement,
Votre correspondant de l'Assurance Maladie.

Retrouvez des informations utiles sur le suivi de grossesse sur ameli.fr

Préparez l'arrivée de votre enfant

Bonjour,

L'Assurance Maladie vous accompagne pour préparer l'arrivée de votre enfant.

A la sortie de la maternité, vous pourrez bénéficier de la [visite d'une sage-femme pour vous et pour votre bébé](#). Ce suivi à votre domicile est **pris en charge à 100%**. Pour bénéficier de cet accompagnement juste après la naissance, nous vous invitons à prendre contact dès maintenant avec la sage-femme de votre choix.

Votre enfant bénéficiera ensuite [de plusieurs examens de suivi médical, également pris en charge à 100%*](#) pour s'assurer que tout va bien. Le premier doit avoir lieu dans les 8 jours suivant la naissance chez un médecin (généraliste ou pédiatre selon votre choix) en libéral ou dans un centre de PMI.

Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant est de 25 jours. N'hésitez pas à en parler dès à présent avec votre conjoint, c'est une opportunité pour passer plus de temps ensemble avec votre bébé.

Le congé paternité et d'accueil de votre enfant

Cordialement,
Votre correspondant de l'Assurance Maladie

**hors dépassements d'honoraires éventuels*



ACTIONS COMMUNICATION ASSURANCE MALADIE AUPRÈS DES JEUNES MAMANS



MON COMPTE AMELI

Madame,

L'arrivée d'un bébé est un **grand changement dans la vie des parents**.

Pour vous accompagner dans ces changements, l'Assurance Maladie vous invite à réaliser un **entretien post-natal** avec une sage-femme ou un médecin entre la **4ème et la 8ème semaine** après l'accouchement.

Cet entretien est un temps d'échanges. Il n'y a pas d'examen médical. C'est l'occasion de revenir sur votre accouchement, de parler de votre nouveau rythme de vie avec votre enfant, d'exprimer, si vous le souhaitez, ce que vous ressentez et vos éventuelles inquiétudes. Si vous vous sentez triste ou déprimée, c'est aussi le moment d'en parler. Cet entretien est fait pour ça.

Si besoin, votre médecin ou votre sage-femme pourra vous orienter vers d'autres professionnels de santé ou vous proposer un deuxième entretien quelques semaines plus tard.

N'hésitez pas à le programmer dès maintenant avec votre sage-femme ou votre médecin. **Cet entretien est pris en charge à 70% par l'Assurance Maladie.**

Retrouvez des informations utiles sur l'**entretien postnatal précoce** sur ameli.fr.

Cordialement,

Votre correspondant de l'Assurance Maladie.

Comment évaluer son bien-être émotionnel ?
Pour faire le point, vous pouvez répondre à ce rapide [questionnaire en ligne](#).

15 jours après la naissance de l'enfant

ACTIONS COMMUNICATION ASSURANCE MALADIE AUPRÈS DES MATERNITÉS, DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DES PARTENAIRES

Information aux Sages-femmes libérales

Entretien Prénatal Précoce
Bilan prénatal de prévention
Entretien post natal précoce

 **l'Assurance
Maladie** | **ameli.fr** pour les sages-femmes
Agir ensemble, protéger chacun



Rencontres et échanges

Etablissements de santé
MYPA
URPS SF Idf
CPTS
Conseil Départemental
CPL Médecins
CDCE sages-femmes

Travail en partenariat

Projet « parcours périnatalité »
en collaboration avec le réseau
MYPA
Et l'URPS SF IdF



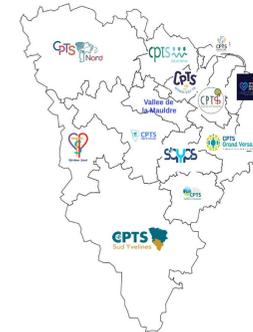
04

PROJET PARCOURS PÉRINATALITÉ

PROJET ET CONSTRUCTION PARCOURS PÉRINATALITÉ



Yvelines
Le Département



ENQUÊTE QUESTIONNAIRE
Juillet – Septembre 2023



WEBINAIRE DEPARTEMENTAL
17 Octobre 2023



**TEMPS D'ÉCHANGES ET DE
CONSTRUCTION**
Fin 2023
Juin 2024



**PRÉSENTATION DU
PARCOURS
PÉRINATALITÉ**
27 Juin 2024

*Journée Lien Ville-
Hôpital MYPA*

PROJET ET CONSTRUCTION PARCOURS PÉRINATALITÉ



Quatre zones géographiques découpées en fonction de:

- La présence d'au moins une maternité
- Des territoires de CPTS
- Du nombre de sages-femmes libérales



Ce découpage sera appliqué en fonction du nombre de participants.

PROJET ET CONSTRUCTION PARCOURS PÉRINATALITÉ: LES OBJECTIFS



Favoriser les échanges et l'inter-connaissance des acteurs de la périnatalité sur le territoire des Yvelines



Rédaction de procédures et documents simplifiés permettant de pallier rapidement aux carences de communication entre la ville et l'hôpital



Mise en pratique d'actions simples, concrètes et harmonisées sur le territoire des Yvelines



Acter la mise en place d'un parcours périnatalité dans les Yvelines, construit ENSEMBLES en juin 2024

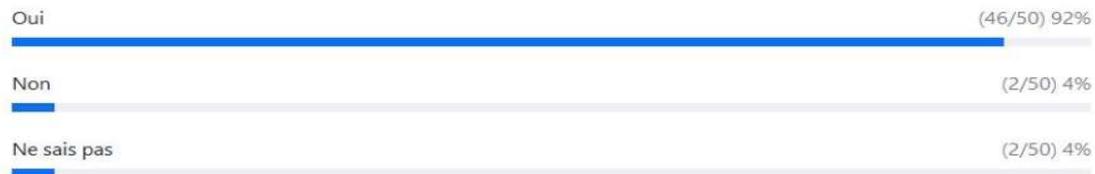
PROJET ET CONSTRUCTION PARCOURS PÉRINATALITÉ

Prévisions Participations

Le sondage est terminé | 2 questions | 50 sur 66 (75%) a/ont participé

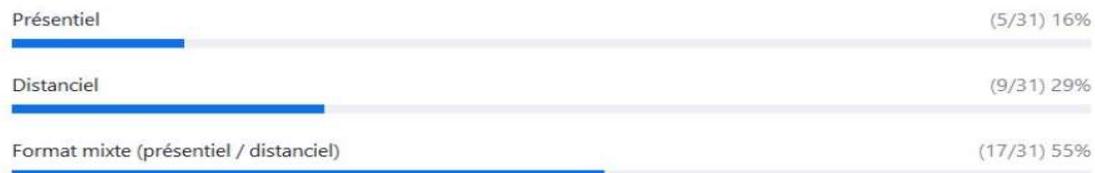
1. Seriez-vous intéressés pour participer au moins à une session de temps d'échanges et de construction ? (dates à déterminer) (Choix unique)

50/50 (100%) a/ont répondu



2. Quel format préférerez-vous? (Choix unique)

31/50 (62%) a/ont répondu



05

PISTES D'AMÉLIORATION

LES PISTES D'AMÉLIORATION ISSUES DE L'ENQUÊTE

Orientation de la femme enceinte systématiquement vers une SF référente en ville dès la déclaration de grossesse

Echanges plus fluides – privilégier les mails plutôt que les courriers

Améliorer l'organisation du suivi postnatal : trop de patientes ne connaissent pas de sage-femme avant l'accouchement et nous appellent après leur retour

Formaliser les parcours de soins avec des numéros simples pour chaque établissement.

Systématiser le CR d'hospitalisation / accouchement afin d'optimiser la transmission d'information

Communication ou création par toutes les maternités de protocoles d'adressage ville-hôpital: contacts via ligne directe pour chaque situation

Une procédure globalisée, voir une adresse mail unique pour les demandes d'adressage, un retour quand on les adresse, un parcours simple qui ne nous fasse pas perdre autant de temps, et que le lien soit clair, existant, établi, simple pour les patientes également

Harmoniser les pratiques entre établissements pour un suivi des patientes adapté. Retour aisé en ré hospitalisation ou avis lorsque suspicion d'ictère néonatal sans passage aux urgences ...

SAGES-FEMMES LIBÉRALES

Veiller à respecter les recommandations HAS :

- *s'assurer que la patiente ait bien une SF libérale qui la verra, comme recommandé, dans les 24H qui suivent sa sortie.*
- *s'assurer que la SF ait bien donné son accord pour la prise en charge*
- *s'assurer que la patiente soit d'accord et capable de sortir précocement*

Maitrise des outils numériques pour adresser les patientes plus facilement

Amélioration de la qualité et quantité des informations transmises à la ville

Consultation de retour pour les mères et le BB possible notamment en cas d'ictères. Dans le 78, aucune consultation retour identifiée, aucun liens avec les maternités

Demande de feed-back lorsque la ville oriente aux établissements (ex: orientations aux urgences)

Eviter les redondances type EPP refait à la maternité ; Proposer un système pour poster les examens complémentaires et questionnaires de premier rendez-vous de grossesse auprès des maternités

LES PISTES D'AMÉLIORATION ISSUES DE L'ENQUÊTE

Création d'un annuaire pour référencer les contacts pour avis (ante et postnatal) de toutes les maternités des Yvelines

Inscriptions maternités soient plus facilitées, surtout pour les personnes éloignées du numérique

Mettre en place des protocoles généralisés au département pour homogénéiser les CAT

Possibilité d'avoir un CR de consultation hospitalière en anténatal

SAGES-FEMMES de PMI

Favoriser la mise en place de personne référente dans chaque hôpital pour savoir qui contacter en cas de difficultés lors d'un suivi de grossesse, suivi d'un nouveau-né etc.

Trouver une nouvelle solution semblable au PRADO avec des personnes (humaines) qui mettent en lien la patiente et les SF, qui serait idéalement même pendant la grossesse, dès l'inscription en maternité ou à la déclaration de grossesse par exemple.

LES PISTES D'AMÉLIORATION ISSUES DE L'ENQUÊTE

Améliorer le lien ville-hôpital par une meilleur connaissance des professionnels de proximité

Utilisation d'un outil partagé par les établissements et les professions libérales

Visibilité et sécurisation des circuits

Mieux communiquer avec les professionnels en amont si besoin

Utilisation de mail sécurisé

SAGES-FEMMES de MATERNITES

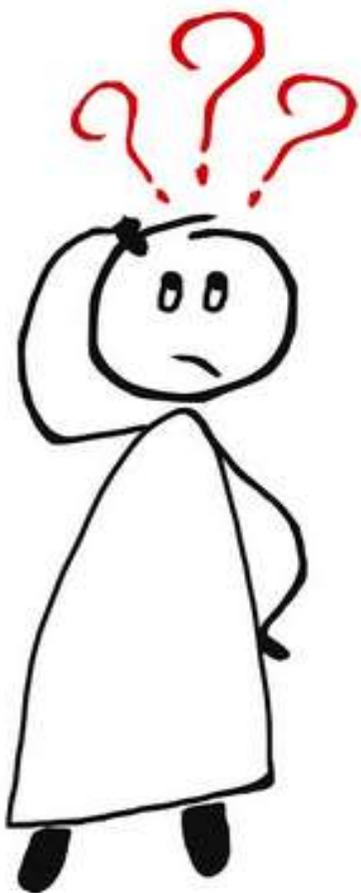
Avoir le nom de chaque intervenant avec leurs disciplines pour pouvoir donner aux patientes un annuaire

Mise en place d'un permanence des soins sur les périodes de congés sur la ville



Citations issues de l'enquête

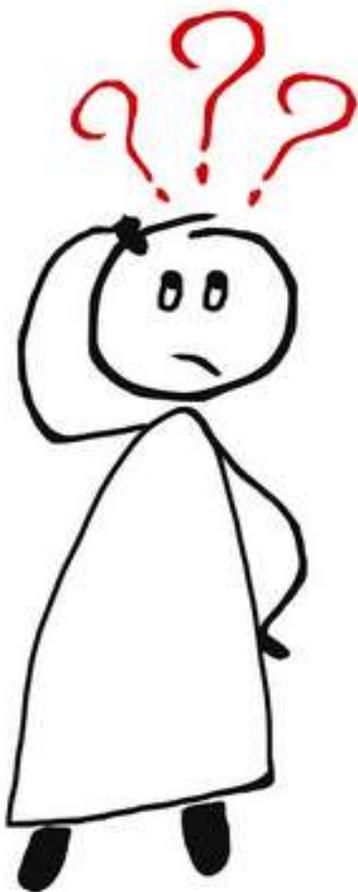




DES QUESTIONS?

- Vous pouvez directement les poser dans l'onglet Q et R
ou
- Contactez-nous sur: parcours-perinatalite.cpam-yvelines@assurance-maladie.fr

FOIRE AUX QUESTIONS



QUESTIONS	RÉPONSES
Vous parlez de mail ou courrier postal ? Je ne connais aucune patiente ayant reçu ces courriers !	Vous trouverez, dans le support de présentation (slide 55; 56; 57), les courriers envoyés sur le compte Ameli des assurées du régime général, AME et Travailleuses indépendantes. Les courriers sont envoyés par la poste, si l'assurée n'a pas de compte ameli. Elles reçoivent, en complément de ces messages, des SMS les invitant à se connecter sur le site ameli pour plus d'informations.
Est il possible d'associer des professionnels d'HAD à ces échanges svp?	Oui, nous vous ferons parvenir les invitations pour participer aux temps d'échanges et de construction.
Combien sommes nous de professionnel(le)s de ville a être connecté(e)s? Merci	Se sont connectés à notre webinaire: <ul style="list-style-type: none"> - 53 professionnels de santé de la ville: sages-femmes libérales et PMI, infirmières puéricultrices, orthophoniste, CPTS... - 8 professionnels exerçant en établissements de santé - 16 autres professions (ARS, CPAM, MYPA, URPS SF IdF, ...)
Une indemnisation est elle prévue pour la participation à ces GT?	Cette question sera à l'étude prochainement, en lien avec les CPTS.
On a travaillé il y a longtemps avec MYPA sur les sorties maternité et il y a des dossiers pour les transmissions dans les structures. Ils sont oubliés parfois mais ils existent.	Le réseau MYPA a effectivement beaucoup travaillé sur les sorties de maternité en 2010. Cependant, les problématiques sont, à ce jour, différentes, ainsi que les professionnels exerçant sur le territoire. C'est pourquoi nous menons cette action aujourd'hui.

MERCI À TOUS

À TRÈS VITE POUR DE NOUVELLES
AVENTURES!

